



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

---

FAAE • NUMÉRO 055 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 21 avril 2015**

**Président**

**M. Dean Allison**



## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 21 avril 2015

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)):** Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude de la situation en Ukraine. J'aimerais présenter rapidement nos témoins d'aujourd'hui.

Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons Matthew Levin, directeur général, Direction générale de l'Europe et de l'Eurasie. Il est accompagné de Tamara Guttman, directrice générale, Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction, et de Dave Metcalfe, directeur général, Programmation en Europe et au Moyen-Orient. Tous les trois vont nous présenter leurs observations préliminaires.

Pour le cas où il y aurait d'autres questions, nous recevons aussi du ministère de la Défense nationale, le brigadier-général Todd N. Balfe, directeur général, Plans, État-Major interarmées stratégique.

Du ministère des Ressources naturelles, nous accueillons Drew Leyburne, directeur général, Direction de la politique énergétique.

Est également des nôtres, du ministère des Finances, Steven Kuhn, chef, Section du financement international, Direction générale des finances et échanges internationaux.

Bienvenue à tous.

Je vais maintenant vous laisser la parole pour vos exposés préliminaires. Nous allons demander à Matthew Levin de partir le bal, après quoi les autres suivront dans l'ordre où ils sont installés. Une fois que vous aurez tous parlé, nous procéderons comme à l'habitude aux séries de questions par des membres du comité.

Vous avez la parole.

**M. Matthew Levin (directeur général, Direction générale de l'Europe et de l'Eurasie, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci beaucoup, monsieur le président et honorables membres du comité.

Comme vous l'avez indiqué, monsieur le président, nous avons convenu avec mes collègues que j'allais d'abord prendre la parole pour ensuite la céder à Mme Guttman, puis à M. Metcalfe. Nos autres collègues pourront également répondre aux questions relevant de leurs domaines d'expertise ou des compétences de leurs ministères respectifs.

[Français]

L'agression russe, qui s'est soldée dans un premier temps par l'annexion illégale de la Crimée et dans un deuxième temps par un conflit sanglant dans l'Est de l'Ukraine, en est maintenant à sa deuxième année. Ses répercussions sur les plans économique et humain ne cessent d'augmenter.

D'après les estimations des Nations unies, plus de 6 000 personnes ont été tuées, 5,2 millions vivent dans des régions touchées par le conflit et près d'un million ont été déplacées à l'intérieur du pays.

Les capitales productives et l'infrastructure de l'Est de l'Ukraine sont détruites dans une large mesure. Il faudra des années, des milliards de dollars et d'énormes efforts humains pour tout reconstruire.

[Traduction]

L'agression russe a pris une forme hybride où interviennent au premier chef une propagande acharnée et un mouvement nourri de désinformation. Elle s'est manifestée par une instrumentalisation de la religion comme moyen de diviser les Ukrainiens et de saper leur unité, surtout au sein des populations de l'est du pays. On ne sait au juste si et encore moins quand la Russie reculera pour laisser l'Ukraine exercer son droit souverain à l'indépendance dans son développement politique et économique.

La recherche diplomatique d'une solution politique sous la direction de l'Allemagne et de la France a mené à la conclusion d'un second accord signé à Minsk le 12 février, lequel a apporté un certain nombre de résultats positifs. Dans l'ensemble, la violence a diminué et un échange partiel de prisonniers a eu lieu. Toutefois, le retrait par les séparatistes de leurs armes lourdes est incomplet et incertain. Des combats localisés subsistent et la violence flambe à l'occasion. Marioupol, qui est la plus grande ville de la zone de conflit encore dans le giron du gouvernement ukrainien, demeure menacée et de nombreux prisonniers de guerre sont toujours captifs. Il est impératif que le Canada et la communauté internationale maintiennent les pressions sur la Russie pour qu'elle tienne ses engagements, et veillent à une application intégrale de l'accord de Minsk.

Devant l'agression persistante de son voisin, l'Ukraine continue à réclamer une importante aide diplomatique, financière, technique, militaire et humanitaire de ses amis et partenaires dans le monde. Comme vous le savez, le Canada compte parmi les défenseurs les plus actifs et les plus fermes de ce pays sur la scène internationale. Le Canada a condamné sans relâche et dans les termes les plus vigoureux les actions menées par la Russie en Ukraine. Le gouvernement a saisi toutes les possibilités s'offrant à lui dans les tribunes multilatérales et bilatérales pour réprouver les actions illégales et inacceptables et les provocations du Kremlin. Notre pays a dit clairement qu'il y aurait des conséquences pour la Russie si elle ne s'amendait pas.

Nous avons collaboré de près avec nos homologues des États-Unis et de l'UE pour trouver les meilleurs moyens de s'opposer à l'agression russe en Ukraine. Grâce à des efforts bien concertés du Canada, des États-Unis et de l'Union européenne, nos pays ont réussi à faire payer le prix fort à la Russie pour ses agissements. Ce sont des mesures qui ont une incidence marquante sur la Russie d'un double point de vue diplomatique et économique.

Le Canada a fait retentir sa voix auprès des partenaires pour que l'on isole la Russie diplomatiquement, notamment par la suspension de l'appartenance de la Russie au G8, les Russes s'étant eux-mêmes disqualifiés. C'est pourquoi l'influence russe a nettement diminué au sein de la communauté internationale.

Le Canada et ses partenaires ont imposé de vastes sanctions économiques, gelé des avoirs et décrété des interdictions de territoire contre des centaines de Russes. Ces mesures restrictives visent des secteurs et des particuliers de première importance dans le dispositif économique russe. Elles visent à frapper au cœur le système qui soutient le gouvernement Poutine.

Les sanctions canadiennes, parmi les plus rigoureuses au monde, ont été conçues en concertation étroite avec les partenaires américains et européens, de sorte que la communauté internationale manifeste son unité devant l'agression russe. Nous avons pris des sanctions contre plus de 270 particuliers et entités russes et ukrainiens et un certain nombre de secteurs clés de l'économie russe. La collaboration avec les partenaires internationaux est garante du prix bien réel qu'a à payer la Russie pour ses actions.

L'économie russe est aujourd'hui en profond recul. D'après le FMI, son PIB devrait se contracter de près de 4 % en 2015. Le rouble, la devise russe, a perdu la moitié de sa valeur depuis le début de la crise; l'exode de capitaux a dépassé 150 milliards de dollars en 2014 et devrait demeurer à de tels niveaux cette année. Les réserves russes ont déçu de près de 100 milliards de dollars depuis le début du conflit en Ukraine.

La chute récente des cours pétroliers et l'affaiblissement des valeurs fondamentales de l'économie russe après des années de mauvaise gestion sont certes des facteurs d'importance, mais les sanctions décrétées par le Canada et ses partenaires et l'incertitude suscitée par la menace de leur alourdissement jouent aussi un rôle déterminant dans ce recul. L'effet des mesures sur l'économie russe se fera encore plus sentir avec le temps.

• (1105)

[Français]

Quant aux rapports entre le Canada et l'Ukraine, ils n'ont jamais été aussi étroits et fermes. Depuis le début de la crise, les deux pays entretiennent un dialogue politique qui ne s'est pas démenti dans les autres sphères. Le premier ministre Harper a assisté à l'inauguration de la présidence de Porochenko en juin dernier et a été le premier dirigeant étranger à rencontrer le nouveau président.

Celui-ci s'est rendu à Ottawa à son tour en septembre et a été, comme vous le savez, chaleureusement reçu. Il a fait un puissant discours devant le Parlement canadien. Les contacts ministériels entre les deux ministres des Affaires étrangères et entre d'autres ministres ont été soutenus et fructueux. De multiples visites et entretiens ministériels ont eu lieu dans ce contexte.

La Russie s'est aussi servie de l'énergie comme moyen de pression politique. En réaction, le Canada a travaillé à diverses initiatives, à court et à moyen terme, pour soutenir l'Ukraine quant à ses besoins et améliorer sa sécurité dans le domaine de l'énergie. Monsieur Leyburne, de Ressources naturelles Canada, pourra répondre à toute question que vous désirerez poser à ce sujet.

Au-delà du soutien politique et diplomatique, le Canada a largement prêté main forte à l'Ukraine par l'entremise d'une contribution financière, d'une aide au développement économique et démocratique, d'une surveillance électorale, d'une observation des conditions de sécurité par l'intermédiaire de l'OSCE et d'une aide militaire sous forme de matériel non létal.

Depuis janvier 2014, le Canada a fourni une aide financière se chiffrant à plus de 578 millions de dollars. Grâce en partie à l'appui du Canada, l'Ukraine a fait de grands progrès dans l'exécution de réformes complexes et essentielles.

[Traduction]

En réponse à une requête du gouvernement ukrainien, le Canada a fourni un matériel militaire non létal à ses forces armées. Il leur a livré des tenues hivernales, un hôpital mobile de campagne, du matériel de neutralisation de charges explosives et d'autres produits.

Le premier ministre Harper a récemment annoncé que le Canada détachera environ 200 militaires canadiens en Ukraine. Ils y seront affectés jusqu'au 31 mars 2017 pour la conception et la réalisation de programmes d'instruction militaire et d'acquisition de compétences au profit des forces ukrainiennes. Le brigadier-général Balfe, du ministère de la Défense nationale, pourra répondre à toutes les questions à ce sujet.

L'éventail de l'aide canadienne est large et a mobilisé un grand nombre de ministères et d'organismes du gouvernement du Canada, notamment les organismes ici représentés aujourd'hui, sans compter les nombreux secteurs mis à contribution au sein de la société canadienne.

Les représentants d'autres secteurs du MAECD et des ministères des Finances, de la Défense nationale et des Ressources naturelles pourront à leur tour décrire en détail le soutien apporté par leurs propres services.

Monsieur le président, merci de nous avoir invités à cette séance. Une fois que mes collègues auront fait leur exposé, nous serons heureux de répondre à vos questions et à celles des membres du comité.

• (1110)

**Le président:** Je vais maintenant donner la parole à Mme Guttman.

**Mme Tamara Guttman (directrice générale, Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Monsieur le président et honorables députés, comme vient de le mentionner mon collègue Matthew Levin, le fait que la Russie continue à violer la souveraineté de l'Ukraine et à saper sa sécurité et sa stabilité constitue un grand sujet d'inquiétude pour le Canada et la communauté internationale.

Dans ce contexte, nous nous efforçons, en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux et ukrainiens, d'aider l'Ukraine à assurer sa sécurité devant de tels défis.

Depuis janvier 2014, le gouvernement du Canada renforce son aide à l'Ukraine dans le cadre d'une initiative pangouvernementale à laquelle sont associés de nombreux ministères.

Au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous avons le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales, le Fonds pour la liberté de religion, le Programme de partenariat mondial, le programme bilatéral de développement et le secteur de l'aide humanitaire, qui ont tous apporté une contribution de taille.

[Français]

Mon collègue Dave Metcalfe parlera sous peu des programmes de développement.

Dans le domaine de la sécurité et de la stabilisation, le Canada a fourni un soutien actif au secteur de la sécurité et aux institutions concernées en Ukraine.

[Traduction]

Par exemple, dans le cadre de notre appui à la mission d'observation spéciale, une mission civile sans armes visant à apaiser les tensions et à promouvoir la stabilité et la sécurité, nous avons affecté 22 Canadiens et Canadiennes qui sont des experts en sécurité, en droits de la personne, en primauté du droit et en médias.

De plus, le Canada a continué à oeuvrer à la cause de la liberté et de l'équité des élections en Ukraine en dépêchant quelque 300 observateurs dont, comme vous le savez, plusieurs députés, à l'occasion des élections présidentielles et parlementaires de 2014.

[Français]

Grâce au Fonds pour la liberté de religion, nous appuyons également l'OSCE dans ses efforts en vue de rendre les forces de sécurité ukrainiennes plus aptes à surveiller la persécution religieuse et d'y réagir.

Nous complétons ainsi l'aide apportée aux organismes locaux de ce pays pour favoriser la conscientisation et la tolérance en matière de religion. De plus, en réponse à une demande des autorités ukrainiennes et de concert avec les partenaires internationaux, le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales a fourni du matériel militaire non létal en fonction des besoins essentiels des forces ukrainiennes.

[Traduction]

Plus précisément, les programmes canadiens ont cherché à accroître la sécurité des communications pour contrer l'ingérence de la Russie, à améliorer la santé et la sécurité dans les forces armées, à procurer du matériel et de l'équipement individuel pour une meilleure efficacité opérationnelle, et à appuyer l'instruction militaire que destine le ministère de la Défense nationale à ces mêmes forces armées.

Le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales est également mis à contribution pour renforcer les capacités liées à la réforme institutionnelle de la sécurité en Ukraine. Les apports canadiens aux fonds de fiducie OTAN-Ukraine permettent à l'Ukraine d'accroître ses capacités de commandement, de contrôle, de communications et de traitement informatique, de réformer ses systèmes logistiques et de mettre les normes de l'OTAN en application au sein des forces armées ukrainiennes. Nous avons en outre affecté un spécialiste canadien de la sécurité au bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine.

Les actions menées par la Russie ont par ailleurs un effet déstabilisateur sur toute la région. C'est pourquoi le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales contribue à la mise en place de centres d'excellence de l'OTAN en cybersécurité, en sécurité énergétique et en communications stratégiques qui permettront le renforcement du cadre régional dans ces domaines.

Mentionnons enfin que d'autres activités de programme sont prévues dans différents secteurs, y compris l'amélioration de la sécurité des frontières, la réforme de la police, le renforcement des capacités militaires et l'aide aux pays de la région contre l'agression russe.

De même, le Programme de partenariat mondial examine les possibilités de rendre l'Ukraine mieux apte à neutraliser le trafic des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et à empêcher l'acquisition de ces armes par des intervenants autres que les États dans un arsenal de destruction massive.

J'aimerais maintenant céder la parole à Dave Metcalfe, après quoi nous serons bien sûr heureux de répondre à vos questions.

Merci.

**Le président:** Monsieur Metcalfe.

**M. Dave Metcalfe (directeur général, Programmation en Europe et au Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci, monsieur le président et honorables députés.

Je suis heureux de vous donner un aperçu de l'appui apporté par le Canada à l'Ukraine en matière de développement. La révolution de l'an dernier était mue par le désir des Ukrainiens de se créer un pays européen prospère, démocratique et indépendant. Il y a encore fort à faire, mais une nouvelle génération de jeunes réformateurs du gouvernement et du Parlement et une société civile redynamisée font actuellement de réels progrès en ce sens.

Comme l'a annoncé le premier ministre Harper, le Canada a adopté un programme de nouvelles mesures accélérées et prioritaires d'aide au développement de l'Ukraine. Il a plus que doublé le budget de son aide au développement par rapport aux niveaux antérieurs. Comme mes collègues l'ont indiqué, le Canada a annoncé pour plus de 578 millions de dollars en aide financière depuis janvier 2014. De cette somme, 139 millions de dollars sont destinés à renforcer l'aide bilatérale au développement.

L'aide au développement est fournie suivant deux axes d'intervention, à savoir la démocratie et la primauté du droit, et la croissance économique durable. En ce qui concerne le soutien à la démocratie, le Canada a annoncé depuis janvier 2014 l'affectation de plus de 43 millions de dollars à des projets de promotion de la démocratie et de la primauté du droit. En recourant à des partenaires de confiance, le Canada a envoyé des observateurs pour veiller à la liberté et à l'équité des élections. L'assistance technique canadienne permet d'améliorer la réglementation des élections, de former des agents électoraux, d'assurer la sécurité des bureaux de scrutin et de sensibiliser les gens aux droits des électeurs. En 2014, il y a eu deux élections nationales en Ukraine et le Canada a joué un rôle de chef de file dans la coordination des activités d'aide internationale et de surveillance électorale. En 2015, nos partenaires continueront à travailler à la réforme à plus long terme de la culture démocratique dans ce pays grâce à une formation donnée aux partis politiques pour qu'ils répondent mieux aux préoccupations des citoyens et mettent au point des mécanismes de consultation publique.

Alors que l'Ukraine entreprend sa décentralisation, les élections locales qui s'annoncent en octobre 2015 constitueront un autre grand pas en avant dans la transition ukrainienne vers la démocratie. Nous continuons également à appuyer les efforts en vue d'assurer l'indépendance et la liberté des médias et de consolider la société civile. Une décentralisation efficace des ressources et des pouvoirs sera source d'exigences accrues pour les autorités locales ukrainiennes. Le Canada fait profiter depuis plusieurs années les villes de ce pays de ses compétences en gestion municipale. Nous avons aidé les villes et les administrations régionales ukrainiennes à faire leur planification économique et à consulter la population activement et efficacement.

Dans son budget de 2015, l'Ukraine a accru son financement des administrations locales et prévoit une réforme constitutionnelle qui consacrera les fruits de son mouvement de décentralisation. L'Ukraine peut s'inspirer de l'expérience des pays voisins qui ont procédé à une telle décentralisation. Nous continuerons à faire appel aux expériences canadiennes et régionales et aux compétences polonaises pour aider les administrations locales à gérer les fonctions et les ressources nouvelles, et à instaurer des conditions de surveillance et de reddition de comptes.

Une des grandes revendications des manifestants de Maidan était la fin de l'impunité et des injustices. Le Canada s'est engagé à aider l'Ukraine à consolider la primauté du droit, et nous sommes un des premiers partenaires du mouvement de réforme judiciaire. L'aide canadienne contribue à assurer l'indépendance de la justice, à rendre une aide juridique de qualité plus accessible aux militants de la démocratie et aux citoyens, à combattre le trafic d'enfants et d'adolescents et à former les magistrats à la législation européenne sur les droits de l'homme.

En matière de stabilisation et de croissance économiques, comme vous le savez, l'économie ukrainienne a été déstabilisée. Le Canada a apporté pour 400 millions de dollars d'aide sous forme de prêts assortis de faibles taux d'intérêt. Depuis 2014, il a annoncé plus de 97 millions de dollars en soutien à une croissance économique durable, ce qui comprend 20,9 millions de dollars en assistance technique du FMI pour l'adoption de pratiques modernes et durables de gestion financière et pour le rétablissement de l'économie.

Le Canada a affecté des conseillers qui aident le ministère des Finances, l'Administration de la présidence, la banque nationale, le bureau national anticorruption et le ministère du Développement économique et du Commerce dans des dossiers comme ceux de la restructuration intérieure, des politiques économiques, de la lutte contre la corruption et de la gestion axée sur les résultats.

Parallèlement à la réforme institutionnelle, les entreprises ukrainiennes doivent également se moderniser pour devenir concurrentielles. Le Canada continue à appuyer la croissance de la petite et moyenne entreprise ukrainienne, surtout en agriculture où il existe un fort potentiel d'expansion de l'entreprise au profit de millions d'Ukrainiens pauvres des régions rurales, et notamment du sud et de l'est du pays. Depuis le début de 2014, le Canada a annoncé plus de 55 millions de dollars en nouveaux projets d'aide aux petits et moyens agriculteurs, en particulier dans les secteurs céréalière, laitier et maraîcher.

La participation à la promotion de l'indépendance énergétique demeure une priorité pour l'Ukraine. Le MAECD et Ressources naturelles Canada examinent activement les possibilités pour le Canada de mettre au service de l'Ukraine ses compétences en gouvernance et en mise en valeur des ressources naturelles. L'assistance technique canadienne a aidé ce pays à se doter d'un

plan de prévoyance en matière énergétique. Notre pays aide en outre le ministère des Finances à instaurer un nouveau régime de redevances gazières.

En somme, le Canada reste au service des volontés de réforme dans ce pays et à l'écoute des besoins immédiats nés du conflit dans l'est de l'Ukraine.

• (1115)

Nous continuons de travailler avec des partenaires dignes de confiance pour que les activités de développement donnent des résultats dans toutes les régions de l'Ukraine. En ce qui concerne les activités à venir, le Canada participera à une conférence internationale de donateurs portant sur l'Ukraine le 28 avril. Organisée par le gouvernement ukrainien, cette conférence permettra au Canada et aux autres donateurs à l'échelle internationale de faire le point sur les progrès réalisés par l'Ukraine dans ses réformes et sur ses priorités pour l'avenir.

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler du soutien considérable offert par le Canada à l'Ukraine pour l'aider à cheminer vers ses objectifs de réforme et de croissance économique. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

• (1120)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Metcalfe.

Nous allons maintenant passer au premier tour de questions.

Monsieur Dewar, vous avez la parole pour les sept prochaines minutes.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins pour leurs aperçus de la situation. Je vais commencer avec une simple question d'ordre quantitatif concernant nos ressources à Kiev. Je suis au fait de l'engagement qui vient d'être annoncé du côté militaire, mais j'aimerais comprendre un peu mieux ce qui se passe dans le domaine diplomatique. Combien y a-t-il actuellement d'employés à notre ambassade?

**M. Matthew Levin:** Monsieur le président, je ne suis pas certain d'en connaître le nombre exact. Je dirais que le personnel de l'ambassade compte une cinquantaine de personnes, mais il faudrait que je vérifie avant de pouvoir donner une réponse précise au comité. Dans toutes nos missions, le personnel est formé d'une combinaison d'employés canadiens en affectation et de travailleurs locaux, nos collègues ukrainiens dans le cas de cette ambassade. Je crois qu'il y a entre 15 et 20 travailleurs canadiens à l'heure actuelle et une quarantaine d'employés locaux. Nous allons faire les vérifications requises pour vous transmettre ces chiffres.

**M. Paul Dewar:** Je vous en suis reconnaissant; nous aimerions avoir une ventilation entre les travailleurs locaux et les ressortissants canadiens indiquant quels sont leurs emplois respectifs. Vous vous êtes donné des objectifs plutôt ambitieux, et je me demandais si nous avions sur place le personnel nécessaire pour y donner suite.

Pour ce qui est des sanctions — et je comprends que vous vouliez travailler en coordination avec nos amis de l'Union européenne et des États-Unis —, j'aimerais savoir comment le ministère s'y prend pour formuler des recommandations au gouvernement quant aux noms à inscrire sur la liste.

**M. Matthew Levin:** Monsieur le président, je dirais d'entrée de jeu que le Canada a un régime de sanctions extrêmement musclé. De plus, comme l'indiquait M. Dewar, nous avons élaboré notre approche en très étroite consultation et coordination avec nos principaux partenaires. Pour ce qui est plus particulièrement du régime de sanctions contre la Russie à la suite de son agression de l'Ukraine, nous discutons régulièrement depuis mars 2014 avec nos partenaires américains et européens suivant différents formats, dont les conférences téléphoniques et les rencontres en personne.

Étant donné que l'on a jugé nécessaire d'assurer une certaine uniformité dans la portée et l'ampleur des sanctions imposées par les différents partenaires, chacun s'inspire de l'approche utilisée par les autres, sans nécessairement la copier. Nos recommandations sont donc formulées d'abord et avant tout en tenant compte de l'objectif visé par les sanctions, à savoir exercer une pression économique sur la Russie et le gouvernement Poutine. Nous estimons que c'est exactement l'effet des sanctions imposées, ce qui est un élément primordial qui guide nos recommandations. C'est essentiellement l'approche que nous avons adoptée.

**M. Paul Dewar:** C'est intéressant; je vous remercie.

Ainsi donc, le ministère effectue certaines évaluations et formule des recommandations à ses maîtres politiques, aux instances gouvernementales, qui doivent trancher. Je me demande simplement comment on en est arrivé à décider dans un cas particulier que nos sanctions seraient différentes de celles imposées par nos partenaires. Je parle des sanctions contre Igor Sechin. C'est loin d'être la première fois que je soulève la question. Un représentant du gouvernement m'a déjà dit qu'il faut penser aux intérêts de notre pays, et je dois vous avouer que j'ai été plutôt étonné d'entendre une telle observation en comité. J'en ai pris bonne note pour pouvoir la citer au besoin. Comme nous le savons, Igor Sechin est très proche de M. Poutine. Il est actif dans le secteur des hydrocarbures. C'est une personnalité très connue qui a déjà été vice-premier ministre, et plusieurs s'étonnent de ne pas voir le nom de M. Sechin sur la liste des sanctions du Canada, alors qu'il figure sur celles des États-Unis et de l'Union européenne.

J'aimerais donc savoir si le ministère a recommandé que le nom de M. Sechin soit inscrit sur cette liste.

•(1125)

**M. Matthew Levin:** Je dirai simplement, en réponse à cette question, que le régime de sanctions du Canada est probablement plus sévère que ceux de tous nos partenaires, pour ce qui est du nombre de personnes et d'entités à avoir été sanctionnées.

**M. Paul Dewar:** En toute déférence, ce n'était pas ma question.

**M. Matthew Levin:** Il y a des différences entre les listes de sanctions des membres. Nous sanctionnons des personnes et des entités que nos partenaires ne sanctionnent pas, mais certains...

**M. Paul Dewar:** Le ministère a-t-il recommandé que M. Sechin soit inscrit à la liste des sanctions?

**M. Matthew Levin:** Malheureusement, je ne peux vraiment pas discuter de ce cas publiquement. Pour protéger l'intégrité du régime de sanctions, nous ne discutons pas publiquement des démarches entreprises en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales au sujet de personnes ou d'entités particulières.

**M. Paul Dewar:** La décision relève du Cabinet, je vous l'accorde, mais pour ce qui est de l'information et de l'évaluation qui est faite, je vous demande simplement si la possibilité d'inscrire M. Sechin à cette liste a été évaluée. Vous affirmez ne pas pouvoir me le dire.

**M. Matthew Levin:** Non, je ne peux pas vous le dire pour l'instant.

**M. Paul Dewar:** C'est bon.

J'ai une petite question de suivi. Nous pourrions peut-être en parler au prochain tour. Il y a un complément militaire qui a été annoncé, le ministère a-t-il été consulté sur cette décision?

**M. Matthew Levin:** Il y a consultation et collaboration très étroites entre les divers ministères et organismes gouvernementaux qui participent à la réponse du Canada à l'intervention russe en Ukraine, notamment le ministère de la Défense nationale et notre propre ministère. Pour toutes les dimensions de la réponse canadienne, plus particulièrement pour ce qui est de l'aide que le Canada fournit à l'armée ukrainienne, il y a beaucoup de coopération, de consultations et d'échanges de renseignements.

Général Balfe, vous voudrez peut-être ajouter quelque chose à cela, mais c'est mon impression.

**M. Paul Dewar:** Je vous remercie de cette réponse. Comme nous avons entendu parler du complément, j'étais curieux de savoir si le ministère de la Défense nationale a communiqué directement avec le MAECD sur cette mission et lui demande son point de vue.

**Le président:** Nous allons y revenir, parce que c'est tout le temps que nous avons pour l'instant.

Monsieur Trottier, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

**M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC):** Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui pour parler de ces développements importants en Ukraine. Bien sûr, il est essentiel que le Canada fasse sa part en théâtre d'opérations en Ukraine, si l'on veut. Même si elle se déroule de l'autre côté de l'océan et de la planète, la situation touche le Canada à de nombreux égards en raison des liens familiaux et des contacts personnels que nous avons avec l'Ukraine. Dans ma circonscription d'Etobicoke—Lakeshore, en particulier, il y a une très grande communauté ukrainienne de première génération qui s'inquiète vivement de ce qui se passe en Ukraine.

Dans vos exposés, vous avez abordé trois axes d'activité importants. Vous avez parlé de développement économique, du régime de sanctions et de l'aide militaire que nous fournissons à l'Ukraine en ce moment. J'aimerais parler un peu plus du volet militaire, parce qu'il y a beaucoup de gens dans ma propre collectivité comme un peu partout au pays pour qui c'est une priorité.

Monsieur Levin et le général Balfe pourraient peut-être nous parler un peu de l'expertise unique du Canada dans cette mission d'instruction. Le Canada déploie environ 200 militaires dans l'Ouest de l'Ukraine. Ils sont là ou vont y être avec des soldats américains et britanniques. Je crois que la Pologne va également participer à cette mission d'instruction. Parlez-nous un peu de ce que les formateurs canadiens apportent de particulier à cet engagement.

**Brigadier-général Todd Balfe (directeur général Plans, État-Major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale):** Je vais répondre au nom du ministère et un peu aussi au nom de mes collègues des Affaires étrangères. Il importe de souligner que cette mission d'instruction a été conçue en très étroite collaboration avec nos amis des Affaires étrangères. Depuis le mois d'août dernier, nous travaillons ensemble à préparer cette mission, pour que les formateurs militaires canadiens apportent tout le matériel fourni par le ministère. Il y a une très grande coordination depuis le début.

Pour répondre à votre question sur les particularités de notre expertise, le Canada et les Forces armées canadiennes en particulier, ont des dizaines d'années d'expérience d'aide à la formation. Je dois mentionner le Programme d'instruction et de coopération militaires, qui relève du ministère de la Défense nationale et qui a permis de former des milliers et des milliers de militaires chez nos proches alliés et partenaires depuis quelques dizaines d'années.

Par exemple, environ 1 276 militaires ukrainiens ont reçu de la formation dans le cadre de ce programme seulement. L'Ukraine a adhéré au PICM, le Programme d'instruction et de coopération militaires, en 1993, peu après la dissolution de l'Union soviétique. Ce lien historique que nous entretenons depuis 22 ans avec l'Ukraine n'est qu'un exemple des fruits de ce programme.

Je peux aussi vous donner l'exemple de l'expérience d'un peu plus de deux ans que nous avons eue en Afghanistan dans le cadre de l'Opération Attention. Le Canada, les forces armées en particulier, se trouvait dans une position très difficile, puisqu'il offrait de la formation dans un pays toujours en guerre et qu'il éduquait des personnes pour la plupart analphabètes et incapables de calculer. Nous avons réussi à faire un travail sans pareil afin de former un *kandak* après l'autre, un bataillon après l'autre, pour les forces de sécurité afghanes. Nous avons une longue et solide histoire en ce sens.

Je mentionnerai également que le Canada a évidemment une longue histoire avec l'OTAN. En tant que pays fondateur de l'OTAN, nous comprenons évidemment très bien les principes de l'OTAN, ses procédures et ses façons de faire. Nous pouvons collaborer très efficacement avec nos alliés. Nous faisons un travail complémentaire au leur et nous entretenons facilement des rapports avec nos alliés. Nous parlons la même langue, autrement dit. C'est très profitable pour nos partenaires dans cette mission particulière en Ukraine, puisque l'objectif à long terme est d'aider les Ukrainiens à transformer leur armée, afin d'y donner un style occidental plutôt que soviétique. Je ne peux imaginer aucun autre pays mieux placé pour ce faire que le Canada.

Merci.

• (1130)

**M. Bernard Trottier:** Pouvez-vous nous parler un peu plus de la mission d'instruction en tant que telle? Certains craignent que l'armée ukrainienne et les Forces armées ukrainiennes aient été infiltrées par des rebelles soutenus par la Russie.

Comment faites-vous, dans le cadre de cette mission, pour veiller à ce que les renseignements transmis pendant les exercices de formation n'aboutissent pas entre les mains de rebelles ou de l'armée russe? Quelles mesures de sécurité prenez-vous pour prévenir cela?

**Bgén Todd Balfe:** Le filtrage des candidats à la formation est clairement très important. C'est une chose que nous faisons depuis longtemps, dans divers contextes de formation, et je cite encore une fois le PICM.

Pour cette activité en particulier, il faut souligner que les Forces armées canadiennes ne vont instruire que des unités qualifiées des Forces armées ukrainiennes. Nous ne formerons pas de milices. Nous ne formerons pas d'unités spéciales, nous ne formerons que des unités qualifiées des Forces armées ukrainiennes pour le ministère de l'Intérieur ou même le ministère de la Défense.

Pour ce qui est de la sélection et du filtrage des candidats, c'est le ministère de l'Intérieur de l'Ukraine qui a la responsabilité d'évaluer tous les candidats à la formation. Nous avons une association étroite avec le ministère de l'Intérieur. Pour revenir à une question qui a été posée plus tôt sur la composition de l'ambassade à Kiev, nous y avons trois militaires membres des Forces armées canadiennes: un attaché de défense très occupé, qui travaille avec l'aide de deux personnes très talentueuses.

Je lui ai justement parlé ce matin au téléphone pour reconfirmer notre façon de faire. Le ministère de l'Intérieur s'occupe de deux volets des vérifications des antécédents. Il vérifie si la personne a des liens avec la criminalité. Il fait également une vérification de la loyauté avant d'admettre toute personne au ministère de la Défense ou au ministère de l'Intérieur. C'est la première étape du processus de filage.

L'un des nombreux avantages de notre partenariat avec nos amis américains, c'est que les Américains ont eux aussi leur procédure de filtrage. Nous travaillons donc en collaboration avec eux. La loi Leahy oblige les Forces armées américaines à examiner le profil de toute personne qui s'apprête à recevoir de la formation des forces. Dans ce cas-ci, l'instruction américaine n'a commencé qu'hier, et nous allons nous y joindre bientôt. Ils ont évalué toutes les personnes admises dans la première cohorte qui a commencé sa formation hier. Il y a d'abord un condensé de la procédure ukrainienne, puis une procédure d'évaluation américaine très stricte. Enfin, je dois insister sur le fait que nous n'allons former que des unités qualifiées du gouvernement ukrainien.

**M. Bernard Trottier:** Pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais que vous me décriviez l'importance de l'imagerie satellite fournie par le Canada.

On me dit qu'au Canada, l'imagerie satellite est de plus grande qualité et qu'elle est plus rapide que l'imagerie satellite américaine. Il est reconnu que le Canada a la meilleure imagerie au monde. Nous avons les outils les plus modernes, et l'armée ukrainienne apprécie vraiment l'information que nous arrivons à lui fournir.

**Bgén Todd Balfe:** C'est avec plaisir que je vais répondre à cette question, monsieur le président.

Malheureusement, je n'ai pas la compétence nécessaire pour vous présenter une analyse comparative de notre imagerie par rapport à celle de nos collègues, et ils ne voudraient probablement pas que je les compare de toute façon.

Quoi qu'il en soit, Radarsat-2 est un produit très efficace, et le MDN ainsi que les FAC en sont très satisfaits.

Les ensembles de données que nous fournissons au gouvernement ukrainien visent essentiellement à l'aider à comprendre la situation sur des sites précis sur lesquels il demande de l'information. Nous lui acheminons des données périodiquement. Il en est extrêmement satisfait, et nous avons l'intention de continuer de lui en fournir aussi longtemps que le gouvernement du Canada souhaitera que nous le fassions.

Merci.



**Le président:** Monsieur Garneau, allez-y, pour sept minutes.

**M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.):** Merci infiniment.

Je ne peux pas m'empêcher de dire que Radarsat-2 est un satellite fantastique et qu'il a été conçu en grande partie à l'époque où je présidais l'Agence spatiale canadienne, donc je me vante un peu.

Le Parti libéral appuie les mesures prises par le gouvernement du Canada pour venir en aide à l'Ukraine, y compris sa décision récente de participer à l'instruction militaire. Je tiens à le rappeler clairement et officiellement.

J'aimerais revenir à Igor Sechin, parce que le Parti libéral, notamment par la voix de mon estimée collègue Chrystia Freeland et moi-même, a à maintes reprises soulevé la question d'Igor Sechin et de Sergey Chemezov, qui est le président de Rostec, afin de demander s'il figure ou non à la liste des personnes sanctionnées.

Permettez-moi de vous parler un peu d'Igor Sechin. Beaucoup de gens considèrent qu'il est la deuxième personne la plus puissante en Russie. Il est extrêmement proche de Vladimir Poutine. J'ai entendu dire que des sanctions s'appliquaient contre lui, mais il semble qu'elles s'appliquent peut-être plutôt à Rosneft, l'entreprise qu'il dirige.

C'est plus un commentaire qu'autre chose, parce que monsieur Levine, je ne crois pas que vous allez répondre à ma question, mais il me semble clair qu'Igor Sechin ne figure pas à la liste des sanctions. S'il y figurait, vous me l'auriez dit. Je me demande toutefois pourquoi il n'y figure pas. C'est la deuxième personne la plus influente en Russie. Il me semble que si nous avions des principes, nous devrions indéniablement l'inscrire à la liste, tout comme Chemezov et beaucoup d'autres. Nous nous vantons d'imposer les sanctions parmi les plus sévères au monde à 270 personnes, mais je ne sais pas s'il s'agit de personnages de moindre importance. Ce n'est certainement pas le nombre de personnes qui fait la différence, mais les personnes elles-mêmes.

Voici pour mon commentaire.

Sur le plan diplomatique, la dernière fois où j'ai observé un échange diplomatique entre notre premier ministre et M. Poutine, c'était en Australie, lorsque M. Harper lui aurait dit: « Je vais vous serrer la main, mais vous devez sortir de l'Ukraine. »

Y a-t-il eu des efforts diplomatiques bilatéraux entre le Canada et la Russie depuis ce moment?

• (1135)

**M. Matthew Levin:** Monsieur le président, en réaction aux événements en Ukraine, peu après l'annexion illégale de la Crimée à la Russie et le début des actes d'agression dans l'est de l'Ukraine, le gouvernement a réduit massivement tout engagement entre le gouvernement canadien, ses représentants, et les représentants du gouvernement russe.

Il y a très peu de contacts bilatéraux de quelque nature que ce soit qui ont lieu. Comme vous l'avez souligné, cette interaction a eu lieu en marge du Sommet du G20, à Brisbane, mais sauf en de très rares circonstances, où nous estimons qu'il faut maintenir un contact généralement tenu pour l'avancement et la promotion des intérêts canadiens, nous n'avons pas de contacts bilatéraux de haut niveau avec la Fédération russe.

**M. Marc Garneau:** Monsieur Metcalfe, vous avez parlé d'une chose très importante. Outre tout ce que nous faisons pour montrer à l'Ukraine que nous sommes avec elle et que nous voulons défendre sa souveraineté, grâce à différentes mesures selon moi, vous avez

parlé de l'édification de l'institution, un aspect extrêmement important.

Vous avez mentionné la « corruption ». D'après ce qu'on entend dire, la corruption est un problème particulièrement grand en Ukraine en ce moment. Vous avez mentionné que le pays travaillait avec des groupes anticorruption.

J'ai deux questions à vous poser. Premièrement, comment peut-on se guérir de la corruption? Deuxièmement, y a-t-il des signes à ce stade précoce que nous réalisons des progrès à ce chapitre?

**M. Dave Metcalfe:** Je vous remercie de cette question.

Je vais consulter mes notes, parce que j'en ai préparé quelques-unes justement pour répondre à cette question.

D'un point de vue général, tous nos programmes comportent un volet corruption. L'assistance technique fournie par le Canada, tout comme l'assistance technique du FMI offerte par divers experts internationaux, comporte toujours un volet anticorruption, même au plus bas niveau.

À un niveau plus global, nous travaillons avec le Bureau anticorruption pour établir les systèmes et les mécanismes de vérification nécessaires, et il y a deux éléments. Il faut d'abord des outils pour prévenir la corruption en amont, puis il faut des mécanismes de vérification pour détecter les incidents ou voir quels mécanismes de contrôle manquent dans le système. Nous venons également en aide à divers ministères, dans le développement de la fonction publique.

Nous avons divers projets de lutte anticorruption. Si vous voulez poser votre autre question, je pourrai regarder dans mes notes et vous répondre ultérieurement.

**M. Marc Garneau:** Très bien. J'ai une question plus générale à vous poser. Parfois, on entend parler, anecdotiquement, de certains éléments en Ukraine, qui seraient antisémites ou néonazis. Je n'ai vraiment aucune idée de l'ampleur du phénomène, mais je présume qu'il est assez marginal.

J'aimerais que vous me donniez une idée de son ampleur. Les ennemis de l'Ukraine en gonflent-ils l'importance? Est-ce un problème plus ou moins important?

• (1140)

**M. Matthew Levin:** Vous avez bien raison à ce sujet, monsieur Garneau. Nous sommes d'avis que c'est un argument important dans l'agression que je qualifie d'hybride de la Russie envers l'Ukraine, dont l'un des éléments importants est la désinformation.

Vraiment, depuis les tout premiers jours de la crise en Ukraine et le renversement populaire de l'ancien président Ianoukovitch, lorsque la Russie s'est rendu compte que ses principaux alliés au sein du gouvernement ukrainien (les gens qu'elle appuyait et qui protégeaient ses intérêts) commençaient à perdre du terrain, elle a adopté un genre de leitmotiv et a lancé une campagne de désinformation contre le mouvement de résistance du Maidan dans son ensemble, en prétendant qu'il était influencé ou même dominé par des personnes qu'elle qualifiait de néonazis ou d'antisémites ou qu'elle accusait d'être liées à des mouvements qui remontaient à l'expérience de l'Ukraine pendant la Seconde Guerre mondiale et au collaborationnisme. Depuis, c'est un thème central de la couverture des événements par les médias russes, en Russie, mais également de l'engagement de la Russie sur la question dans les forums multilatéraux. Que ce soit à l'OSCE, aux Nations unies ou dans n'importe quel autre forum où il est question de l'Ukraine, la Russie insiste constamment sur ce thème.

D'après nous, il s'agit d'une fausse description ou d'une fausse représentation fondamentale de la situation. Cela ne signifie pas...

**Le président:** Nous n'avons presque plus de temps. Je suis désolé de devoir vous interrompre.

Monsieur Metcalfe, je vous prie de répondre brièvement à la première question.

**M. Dave Metcalfe:** Je serai plus cohérent dans ma réponse cette fois-ci.

Pour aider la Banque nationale de l'Ukraine et le Bureau national anticorruption, nous essayons d'améliorer la transparence. Je pense que la transparence et la responsabilité sont les clés pour s'attaquer au problème de la corruption. Sur d'autres fronts, nous travaillons avec l'administration du président afin d'aider le gouvernement à se doter d'un cadre axé sur les résultats, pour que les gens sachent à quoi s'attendre et ce qu'ils peuvent voir, ce qui va affaiblir le pouvoir des droits acquis. C'est en quelques mots notre stratégie générale, mais comme je l'ai dit, il y a des volets anticorruption dans chacun de nos projets.

**Le président:** Nous allons commencer une deuxième série de questions. Nous aurons le temps de la mener au complet. Nous allons commencer par M. Goldring, pour cinq minutes.

**M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC):** Pour revenir à l'imagerie satellite, je pense que la désinformation dont tout le monde parle est très évidente. Quand je parle avec n'importe quel membre de la communauté russophone ou aux membres de l'Église orthodoxe russe, ils me disent qu'on peut prendre la photo d'un char d'assaut n'importe où, n'importe quand. Je pense qu'on peut dire que militairement, si ce n'était de la Russie, il n'y aurait plus de combat. Il y aurait peut-être une rébellion, mais elle ne durerait pas longtemps. Les parties auraient manqué de matériel, de munitions et de ressources logistiques depuis longtemps, parce que sans la participation de la Russie, elles n'auraient eu que l'équipement militaire déjà dans le pays pour se battre.

Dans ce contexte, si nous produisons des images satellites, ne serait-il pas possible de les rendre accessibles au public? Autrement dit, ne pourrions-nous pas indiquer clairement que ces convois traversent la frontière? Je pense que des images d'Oussama ben Laden dans sa cour ont été prises par satellite. Si on peut prendre ce genre d'images, on peut sûrement montrer un convoi de chars d'assaut qui traverse régulièrement la frontière, pour contrer la propagande de Moscou. Ne serait-ce pas possible?

Premièrement, le problème serait-il chose du passé sans la participation de la Russie et par conséquent, n'est-il pas clair que le

problème vient de la Russie? Deuxièmement, ne pourrions-nous pas produire des images du genre pour contrer la propagande de Moscou?

**M. Matthew Levin:** Monsieur le président, je vais commencer, et le général Balfe voudra peut-être ajouter quelque chose.

Concernant votre première question, monsieur Goldring, nous sommes tout à fait d'avis que si le conflit dure, c'est uniquement parce que les Russes appuient les séparatistes. C'est-à-dire qu'ils leur fournissent de l'équipement et leur donnent de la formation et que leurs unités interviennent directement dans le conflit. Si ce n'était de ce fait, il aurait été possible de parvenir à un règlement depuis longtemps — depuis plus d'un an, en fait.

Pour ce qui est des possibilités de diffuser l'information obtenue par imagerie satellitaire, vous avez parlé des convois. Je souligne que beaucoup de renseignements ont été rendus accessibles au public par les médias et d'autres sources, qui ont enregistré des images ou utilisé d'autres moyens pour montrer que des convois russes entrent sur le territoire et fournissent différents types de... eh bien, il est difficile de déterminer de quoi il s'agit. Il est clair qu'il y a des convois, et ce fait est bien connu.

C'est également notre impression — en partie en raison de l'information qui est communiquée entre les partenaires de l'OTAN —, c'est-à-dire que les Russes n'essaient pas très fort de cacher l'aide qu'ils fournissent abondamment et fréquemment aux séparatistes. Des unités russes qui ne se dissimulent pas ou à peine sont présentes en Ukraine.

Je vais céder la parole au général, si cela vous va.

• (1145)

**M. Peter Goldring:** Comme je l'ai dit, on me dit que les photos auraient pu être prises n'importe où à n'importe quel moment, tandis que l'imagerie satellitaire permettrait de définir les frontières et les zones frontalières, et on pourrait les étayer à l'aide de la topographie. On aurait des preuves très claires qui permettraient de contrer la propagande, selon laquelle les photos auraient pu être prises n'importe où, n'importe quand.

**Bgén Todd Balfe:** Pour renchérir sur les propos de M. Levin, je dirais que le MDN et les FAC ne sont pas en mesure d'émettre une directive et de décider si les images devraient être rendues publiques ou non; la décision appartient au gouvernement du Canada. De toute évidence, dans ce cas, pour ce qui est du Radarsat-2, je crois qu'il est important de souligner qu'il s'agit d'un satellite commercial, comme le savent bon nombre de gens. Bien sûr, M. Garneau le sait très bien. Les images satellites sont fournies par le gouvernement canadien. De toute évidence, le gouvernement ukrainien a un rôle à jouer dans la décision de diffuser les images ou non pour toutes sortes de raison. À notre avis, elles le sont avant tout pour que les gens soient au courant de la situation et elles ne sont utilisées à aucune autre fin. Je crois que ce sont les responsables aux échelons politiques supérieurs qui doivent déterminer comment de telles images et d'autres types d'images ou de renseignements peuvent être utilisés pour confirmer ce que nous croyons — que la Russie prend des mesures pour perpétuer le conflit.

**M. Peter Goldring:** En ce qui concerne le travail accompli sur le plan de la liberté de religion, en tient-on compte? Nous savons très bien qu'il y a ingérence du patriarche moscovite de l'Église orthodoxe russe. En fait, Moscou a même ordonné que les églises orthodoxes ne doivent pas être en communion réciproque. En effet, on dresse un mur entre elles à l'heure actuelle.

Envisage-t-on d'aider une église basée à Kiev à être reconnue par Sa Sainteté à Constantinople pour que l'église en Ukraine échappe à l'influence étrangère?

**M. Matthew Levin:** En ce qui concerne la liberté de religion et la tentative russe de provoquer, de créer de la division par les communautés religieuses, le Bureau de la liberté de religion et l'ambassadeur pour la liberté de religion, Andrew Bennett, agissent à cet égard. Le bureau et divers partenaires en Ukraine, dont le patriarcat de Kiev, bien sûr, ont des liens étroits. Je ne suis au courant d'aucune initiative précise qui va dans le sens de ce que vous dites, monsieur Goldring.

**Le président:** C'est de nouveau au tour de M. Dewar, qui dispose de cinq minutes.

**M. Paul Dewar:** Je voulais parler de certains autres volets dans lesquels le gouvernement joue un rôle. Il y a entre autres toute la question de l'énergie. Nous avons tenu des audiences, et on m'a informé des aspects qui ont été étudiés par le Comité des ressources naturelles. L'efficacité énergétique est l'une des questions qui ont été soulevées. Je me demande si des mesures ont été prises à ce chapitre.

**M. Drew Leyburne (directeur général, Direction de la politique énergétique, ministère des Ressources naturelles):** L'efficacité énergétique est l'un des domaines dans lequel nous cherchons à coopérer davantage avec les dirigeants ukrainiens. L'automne dernier, nous avons envoyé à Kiev la responsable de notre Office de l'efficacité énergétique. En fait, à Odessa, elle a rencontré un certain nombre de maires de municipalités et de villes ukrainiennes, et ils ont trouvé des possibilités de coopération sur le plan de l'efficacité énergétique. Nous avons pu faire connaître un certain nombre de programmes déjà existants à ces décideurs. Dans le cadre de ces discussions, nous avons découvert entre autres que le processus décisionnel concernant la consommation d'énergie était souvent très centralisé, ce qui n'est peut-être pas étonnant, et nous faisons de notre mieux pour établir la communication avec ces décideurs.

Nous n'avons pas de programme actif sur l'efficacité énergétique actuellement, mais nous envisageons d'en faire davantage à cet égard.

• (1150)

**M. Paul Dewar:** Vous en êtes donc à l'évaluation de la situation?

**M. Drew Leyburne:** C'est exact.

**M. Paul Dewar:** Je suis impatient d'en voir plus sur cette question.

Je veux revenir à la question du développement démocratique. Comme on l'a déjà mentionné, le Canada a mené deux missions très importantes. Je suis curieux de savoir comment on en est venu à ne pas choisir l'organisation avec laquelle nous collaborions auparavant, CANADEM, et à aller vers un autre groupe, le Forum des fédérations, et quel était le processus. Cela a-t-il fait l'objet d'un processus d'appel d'offres? De quelle façon la décision a-t-elle été prise?

**Mme Tamara Guttman:** Pour tous les types de projets et toutes les formes de soutien, souvent, un certain nombre de propositions reçues nécessitent un travail de collaboration avec différents partenaires, que ce soit en Ukraine ou ailleurs. Dans le cas de l'Ukraine, un certain nombre d'options ont été examinées. Nous coopérons avec CANADEM également, et mon collègue, Dave Metcalfe, pourrait vous en parler.

Dans le cas des élections de l'an dernier, la proposition qu'a présentée le Forum des fédérations — en fait, il s'agissait de leur

groupe subsidiaire, CANEOM — a finalement été appuyée et elle s'est traduite par une très bonne mission. Dans tous les cas, il s'agit d'examiner diverses possibilités.

**M. Paul Dewar:** À titre de précision, vous dites que le groupe subsidiaire du forum a présenté une proposition, n'est-ce pas? Est-ce que CANADEM en a présenté une également?

**Mme Tamara Guttman:** J'essaie de m'en souvenir, et je m'excuse si je ne suis pas précise; cela fait déjà un certain temps. Des discussions ont eu lieu avec les deux groupes au début du processus, et un certain nombre de possibilités ont été étudiées. Finalement, la proposition de CANEOM était la meilleure. Je peux laisser la parole à mon collègue, Dave Metcalfe, qui est plus en mesure de...

**M. Paul Dewar:** Ce que j'essaie de comprendre, plus précisément, ce sont les raisons pour lesquelles le partenariat précédent a été abandonné. Je me demande pourquoi nous avons fini par remplacer un organisme par un autre.

**Mme Tamara Guttman:** Encore une fois, monsieur le président, il s'agit d'évaluer chaque dossier, chaque proposition et chaque projet en cours et d'essayer de trouver les solutions les plus efficaces et avantageuses pour le Canada.

**M. Paul Dewar:** D'accord. Donc, une décision a été prise en fonction de ces éléments. J'essaie de comprendre pourquoi on a privilégié ce groupe plutôt que l'autre. C'est tout. Vous pourriez peut-être faire un suivi là-dessus.

**Mme Tamara Guttman:** Je pourrais faire un suivi. Honnêtement, c'est qu'une proposition très complète a été présentée. Elle comprenait un certain nombre de bonnes composantes, dont la surveillance et une analyse politique à court et à long terme. C'était une excellente proposition, et au bout du compte, c'est celle qui a été choisie dans ce cas.

**M. Paul Dewar:** Si je pose la question, c'est que nous savons qu'il y a quelques années, dans le discours du Trône, le gouvernement a proposé l'idée d'établir un institut pour le développement démocratique. Malheureusement, cela ne s'est pas concrétisé. Lorsque nous parlons de réforme démocratique pour des pays comme l'Ukraine, qui en a terriblement besoin, je me demande si nous avons les capacités qu'il faut, et je veux comprendre comment ces décisions sont prises.

J'ai participé à bon nombre de missions d'observation des élections à l'étranger. J'étais un peu préoccupé par certains des processus mis en place en Ukraine. Je pense que l'observation d'un scrutin doit être réalisée par des gens consciencieux et professionnels. S'il s'agit du développement d'un parti politique, c'est un tout autre volet qui nécessite un autre genre de réflexion et une surveillance rigoureuse. Il faut être très prudent lorsqu'on offre de l'aide à cet égard dans un pays dont la situation politique est, il faut le dire, précaire.

Je vais poser une dernière question. Elle porte sur les consultations avec le ministère des Affaires étrangères sur le personnel militaire. On pourrait peut-être fournir l'information plus tard.

**Le président:** Mme Brown sera la dernière personne à poser des questions dans cette partie de la séance; elle dispose de cinq minutes.

• (1155)

**Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC):** Je vous remercie beaucoup des exposés que vous avez présentés.

Sur une note un peu plus légère, monsieur Levin, seule une personne qui sait apprécier la musique classique est capable d'utiliser le terme « leitmotiv » dans une discussion. En tant que musicienne, je vous en remercie.

Ma question s'adresse à M. Metcalfe. En tant que directeur de la programmation en Europe et au Moyen-Orient, vous avez actuellement une lourde responsabilité. Je vous remercie beaucoup du travail que vous accomplissez, car c'est énorme.

Il y a trois ans, je suis allée en Ukraine dans le cadre des déplacements du Comité des affaires étrangères. J'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants d'un média indépendant à Kharkiv. J'ai acheté pour 200 \$ de publicité à la station de radio. Il s'agissait d'une station de radio indépendante. On me disait à quel point il est difficile d'avoir des médias indépendants en Ukraine, car les petites et moyennes entreprises n'ont tout simplement pas les revenus qu'il faut pour acheter de la publicité. J'ai donc aidé la station et j'ai dit au représentant à qui j'ai parlé qu'il ne m'importait pas si tout ce qu'il disait, c'est que Lois Brown appuie la tenue élections libres et justes, que j'étais ravie et qu'il pouvait le dire autant de fois que le leur permettaient ces 200 \$. Il était très enthousiaste à l'idée qu'une personne achète de l'espace publicitaire.

J'aimerais que vous nous parliez un peu des mesures que prend le Canada pour aider les organisations de la société civile à se renforcer, car le fait est que lorsqu'elles s'établissent, elles ciblent les enjeux critiques qui permettent aux pays de progresser.

**M. Dave Metcalfe:** Les deux différents portefeuilles me tiennent occupé.

Je vais parler de la question des médias que vous avez soulevée, car c'est un élément très important. Je crois que lors de ma dernière comparution devant le comité, j'ai parlé de nos mesures d'appui aux médias. Comme vous le dites, ils constituent un acteur très important de diffusion de l'information.

Le montant de 139 millions qui a été annoncé l'an dernier pour le programme en Ukraine nous permet d'aider au renforcement du journalisme d'enquête en Ukraine, ce qui inclut les organisations médiatiques régionales, comme le centre criméen pour le journalisme d'enquête et l'Association indépendante de diffuseurs.

Il existe de l'aide pour la production d'émissions télévisées d'enquête portant sur une panoplie d'enjeux importants pour l'Ukraine durant la transition et le passage vers l'adoption des règles plus démocratiques. Les émissions qui sont produites sont diffusées dans différentes régions, dont Zaporijjia et Kharkiv. De plus, nous offrons des ateliers de formation professionnelle aux journalistes, dont à Donetsk et à Mykolaïv.

Je veux parler d'un autre volet intéressant. Nous collaborons avec un partenaire polonais pour aider la chaîne indépendante criméenne, Chernomorka, qui est installée dans la partie continentale de l'Ukraine depuis l'invasion russe en Crimée. Elle continue de diffuser par satellite et a un certain nombre d'organes d'information dans l'est de l'Ukraine pour continuer à couvrir les événements dans cette région du pays.

Pour ce qui est de l'appui à la société civile, c'est l'objectif d'un certain nombre de nos programmes, car comme vous l'avez mentionné, c'est ce qui provoquera des changements. Nous avons un certain nombre de programmes en place et nous menons un certain nombre de petits projets également, car il n'est pas nécessaire d'investir de grosses sommes d'argent pour obtenir les résultats que nous essayons d'atteindre dans ce cadre. Je pense que c'est un point important.

**Mme Lois Brown:** Monsieur le président, je tiens à rassurer le comité. C'est un chèque personnel que j'ai remis. Cela n'a rien à voir avec le budget de mon bureau de députée.

Monsieur Metcalfe, j'aimerais que vous nous parliez du travail que nous accomplissons sur le plan de la réforme de l'appareil judiciaire. L'été dernier, j'ai annoncé que le Canada octroyait une contribution à l'Ukraine visant à former des juges sur la façon de traiter les jeunes. Très souvent, des jeunes sont incarcérés pour ce que j'appellerais de simples incartades, mais ils ne savaient vraiment pas quoi faire d'eux ou n'avaient pas les structures qu'il fallait. Pourriez-vous nous parler de ce projet en particulier?

**M. Dave Metcalfe:** Je peux en parler abondamment. Je connais ce projet. J'ai vu ce projet et une partie du travail qu'accomplissent ces gens.

Il s'agissait au départ d'un petit projet mis en avant par le Canada dans lequel on a utilisé les structures, les systèmes et les compétences du gouvernement de l'Alberta. Ce projet qui, comme vous l'avez dit, porte sur les jeunes et la façon dont on les traite dans le système judiciaire est maintenant répandu dans tout le pays. Il a commencé dans deux villes ukrainiennes et il s'est répandu dans le reste du pays. Nous constatons que de petits efforts se traduisent par d'excellents résultats.

En plus de mener le projet sur les jeunes dont vous parliez, nous formons les juges sur les principes fondamentaux des droits de la personne et nous réduisons les tracasseries administratives dans la résolution de différends commerciaux, ce qui nous aide à accroître la croissance économique et à établir les bases pour que les entreprises se développent de façon plus efficace et qu'elles soient concurrentielles sur le marché. Nous mettons en oeuvre de l'aide juridique pour les Ukrainiens qui en ont besoin. Par ailleurs, la lutte contre la traite d'enfants, un phénomène très répandu en Ukraine, est un autre facteur important.

• (1200)

**Le président:** Je veux remercier nos témoins d'avoir pris le temps de nous donner l'information à jour.

Je vais suspendre la séance afin que nous accueillions notre prochain groupe de témoins. Nous reprendrons nos travaux dans environ cinq minutes.

• (1200)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1205)

**Le président:** Soyez à nouveau tous les bienvenus.

Je vais vous présenter nos témoins. Je veux seulement souligner qu'un témoin a confirmé sa présence, mais qu'il n'est pas ici. Nous allons commencer compte tenu du temps limité que nous avons.

Je vais tous vous présenter.

Nous accueillons M. Sandeep Prasad, directeur général d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels

Nous accueillons également Mme Maria Martini, fondatrice et directrice générale de la Food For Famine Society; et M. Mark Moore, qui représente MANA Nutrition.

Je crois que vous allez diviser votre temps d'intervention. Nous commencerons donc par vous, Maria.

Bienvenue à tous. Pourquoi ne pas passer aux exposés? Nous écouterons tout d'abord celui de M. Sandeep Prasad.

La parole est à vous.

**M. Sandeep Prasad (directeur général, Action Canada pour la santé et les droits sexuels):** Mesdames et messieurs, je vous remercie de nous avoir invités à prendre la parole aujourd'hui. Pour ceux qui ne nous connaissent pas, Action Canada for Sexual Health and Rights est une organisation canadienne qui oeuvre à l'échelle nationale et internationale. Elle a pour mission de défendre les droits à la santé sexuelle et génésique. Je sais que l'étude du comité porte sur différents aspects qui touchent les enfants et les jeunes, mais je vais m'attarder aujourd'hui sur la question des mariages précoces et forcés des enfants et sur la façon dont le Canada peut renforcer son rôle à cet égard.

Le mariage précoce et forcé des enfants est une violation des droits de la personne très répandue, dont les causes sont profondément enracinées dans les inégalités entre les sexes, les normes et les stéréotypes, y compris dans la perception traditionnelle patriarcale du statut et du rôle des femmes dans la société, ainsi que dans le contrôle social du corps des femmes et des choix en matière de sexualité. Le mariage précoce et forcé des enfants constitue un exemple de la façon dont ces causes profondes se manifestent dans la société. Mentionnons également la mutilation des organes génitaux féminins et les attaques à l'acide, de même que le retrait des jeunes filles de l'école, qui est souvent le premier pas vers le mariage forcé.

Les problèmes associés aux mariages forcés, même s'ils sont fondés sur les inégalités entre les sexes, sont également exacerbés par d'autres facteurs d'inégalité tels que la pauvreté, le faible niveau de scolarité et la ruralité. Après qu'il y ait eu mariage dans ces circonstances, ces jeunes filles et ces jeunes femmes continuent de subir toutes les mêmes inégalités et formes de contrôle, qui sont évidemment des violations fondamentales des droits de la personne.

Tout d'abord, les jeunes filles mariées sont deux fois plus susceptibles de subir de la violence sexuelle, et cette violence est souvent parfaitement légale. Selon ONU Femmes, 127 pays ne criminalisent pas explicitement le viol conjugal et, en fait, 53 d'entre eux l'autorisent.

Ensuite, les adolescentes et les jeunes femmes n'ont souvent pas accès à l'information sur la santé sexuelle et génésique ni aux services connexes, y compris à des moyens de contraception. Même si ce manque d'accès est en partie attribuable à une pénurie de ces services, il découle également de certaines exigences juridiques quant au consentement de l'époux, de la coercition exercée par l'époux et du fait que ces services ne sont pas conviviaux ou ne permettent pas de répondre aux besoins précis en matière de santé sans qu'il n'y ait de jugement.

À l'heure actuelle, plus de 220 millions de femmes et d'adolescentes qui sont mariées ou dans une union aimeraient avoir accès à une méthode contraceptive moderne.

Si une adolescente tombe enceinte malgré elle, il se peut qu'elle n'ait pas accès à un avortement sécuritaire ni aux soins prodigués après un avortement. Parmi les facteurs qui ont une incidence sur le manque d'accès à ces services d'avortement figurent sa légalité dans le pays en question, la disponibilité du service et, encore une fois, le consentement de l'époux.

Enfin, si elles mènent leur grossesse à terme, elles pourraient ne pas avoir accès au personnel ni aux installations qui leur garantiraient un accouchement sécuritaire.

Compte tenu du manque d'accès aux services en matière de santé sexuelle et génésique, y compris aux services de santé maternelle, la mortalité maternelle est la deuxième cause de décès chez les adolescentes dans les pays en développement. Ce n'est qu'un aperçu de la situation des jeunes filles qui sont forcées de se marier. Si on

veut lutter contre le mariage précoce et forcé des enfants, il faut s'attaquer à toutes ces violations des droits de la personne interreliées qui sont enracinées dans les inégalités entre les sexes et d'autres inégalités.

Étant donné l'intérêt du comité pour le rôle du Canada dans ce dossier, j'aimerais exprimer quelques réflexions. Tout d'abord, au niveau intergouvernemental, je tiens à féliciter le gouvernement d'avoir porté cette question à l'attention du Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

À l'heure actuelle, tout comme pour la mutilation génitale des femmes, les gouvernements n'interdisent pas particulièrement cette pratique, même là où elle est répandue. Par conséquent, il faudrait porter une attention particulière à ce dossier afin de lutter contre le phénomène des mariages précoces et forcés des enfants.

Le Canada devrait proposer des résolutions fermes et de fond qui définiraient les mesures que doivent prendre les États pour éliminer ces pratiques et promouvoir les droits des personnes qui en font l'objet. Pour ce faire, il faut nécessairement adopter une approche exhaustive et intégrée qui englobe l'éducation, la santé et la justice.

● (1210)

Pour la résolution de juin du Conseil des droits de l'homme, nous exhorterions le gouvernement à s'assurer que la commission du conseil demande un rapport technique sur les différentes approches axées sur les droits de la personne pour lutter contre ce phénomène. Un tel outil aiderait les gouvernements à cerner les interventions clés nécessaires pour mettre en oeuvre les obligations et les principes en matière de droits de la personne.

Outre cet effort, le gouvernement devrait concrétiser son engagement consistant à entamer un dialogue avec d'autres pays, à la fois de façon bilatérale et dans le cadre du processus d'examen périodique universel. Il faut non seulement mettre de l'avant les approches destinées à prévenir le mariage précoce et forcé des enfants, mais aussi contester les violations aux droits à l'éducation, à la santé et à l'intégrité physique. Cela nécessite donc une collaboration avec les pays afin de réformer des lois, y compris établir un âge de mariage minimal, criminaliser le viol conjugal et éliminer les obstacles juridiques ou politiques aux services de santé, notamment les exigences relatives au consentement de l'époux et la criminalisation de l'avortement.

Dans le cadre du programme de l'après-2015 qu'on s'appête à adopter, nous nous sommes entendus sur un objectif d'égalité entre les sexes. La lutte contre les mariages d'enfants en fait partie, tout comme beaucoup d'autres questions interreliées. La mise en oeuvre de cet objectif, et d'autres aspects de cet ambitieux programme de l'après-2015, devra être financée au moyen de ressources nationales et internationales ainsi que par le truchement de nouveaux mécanismes de financement. D'autant plus qu'avec les objectifs de développement du Millénaire, les pays donateurs doivent réaffirmer leur détermination à accroître leurs dépenses liées à l'aide au développement, de façon à ce qu'elles représentent ou dépassent 0,7 % du revenu national brut.

Dans le cadre de ses efforts visant à lutter contre le mariage précoce et forcé des enfants, le gouvernement doit accorder la priorité aux investissements dans la santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances. Bien que ces investissements appuient la reconnaissance de ces droits de la personne, ce sont également des investissements intelligents. À l'heure actuelle, les complications de l'avortement coûtent aux femmes, aux jeunes filles et à leur famille quelque 600 millions de dollars américains par année. À l'inverse, on estime que le fait de répondre aux besoins en matière de contraception et de services de santé sexuelle et génésique d'ici 2030 rapporterait 120 dollars américains pour chaque dollar dépensé et plus de 400 milliards de dollars américains en bénéfices annuels.

En terminant, j'estime que le gouvernement doit envisager d'investir davantage dans les organisations de femmes et de jeunes qui oeuvrent pour l'égalité entre les sexes. Malgré une attention accrue à l'égalité entre les sexes, les organisations de femmes elles-mêmes en arrachent à l'échelle internationale. Il est donc nécessaire d'appuyer ces voix qui contestent les normes et les inégalités à l'origine de ces violations des droits de la personne, notamment le mariage précoce et forcé des enfants, qui est un enjeu majeur à l'heure actuelle.

Je vous remercie de votre attention. Je répondrai volontiers à vos questions.

• (1215)

**Le président:** Je vais maintenant céder la parole à Maria Martini, puis à M. Moore.

Madame Martini, allez-y, je vous prie.

**Mme Maria Martini (fondatrice et directrice générale, Food For Famine Society):** Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Mon périple a commencé en juin 2008 après avoir regardé un reportage d'Anderson Cooper dans lequel j'ai appris qu'une pâte d'arachide fortifiée pouvait servir d'aliment thérapeutique prêt à l'emploi ou d'ATPE.

On se servait de cette pâte pour soigner les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition sévère aiguë. Ce reportage m'a ouvert les yeux. Le fait que du simple beurre d'arachides pouvait sauver la vie d'un enfant relevait du miracle. J'ai donc tout de suite pensé à implanter une usine dans un pays où ce produit était nécessaire. J'ai passé l'année à faire des recherches et à entrer en relation avec des organisations qui pourraient m'aider à produire, à emballer et à distribuer l'ATPE. Je n'ai eu aucun succès.

Après m'être heurtée à des portes closes, je me suis tournée vers ma propre collectivité de Langley, en Colombie-Britannique, pour fabriquer ce produit qui pouvait sauver des vies. Dans le temps de le dire, nous avons produit 5 000 kilogrammes de cette pâte d'arachide pour la Corée du Nord et 15 000 kilogrammes pour Haïti, tout juste après le tremblement de terre de 2010. Je me suis ensuite adressée à Mark Moore, de MANA Nutrition. Mark venait tout juste d'être accrédité par l'UNICEF pour produire cet ATPE dans sa nouvelle usine. Après avoir visité les locaux de MANA en Géorgie, aux États-Unis, nous avons réalisé que nous pouvions fournir une source stable d'ATPE.

Après nous être assuré notre approvisionnement, notre prochain défi était de distribuer notre produit de façon efficace. On nous a rapidement mis en contact avec Vision mondiale Canada, qui nous aide présentement à distribuer l'ATPE dans le cadre de ses

programmes de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë.

À ce jour, nous avons fourni 17 conteneurs d'ATPE à huit pays d'Afrique. Nous sommes venus en aide à plus de 17 000 enfants souffrant de malnutrition. La totalité des dons que nous recevons est consacrée à l'achat d'ATPE de façon à garantir la plus grande incidence possible.

Je tiens à féliciter les députés pour la mise sur pied du programme de santé maternelle et infantile. Il est essentiel que ce programme continue d'aller de l'avant et que les Canadiens trouvent d'autres façons novatrices et créatives d'en assurer le succès. Ensemble, nous pouvons assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des pays en développement afin de venir en aide à des millions d'enfants.

Ma vision est simple: veiller à ce qu'aucun autre enfant ne meure de malnutrition.

Merci.

• (1220)

**Le président:** Monsieur Moore.

**M. Mark Moore (chef de la direction, MANA Nutrition):** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs, les députés.

J'ai eu l'honneur d'assister à la réunion précédente qui portait sur l'Ukraine. J'ai été fort impressionné par la gravité de la situation et la responsabilité qui incombe à chacun d'entre vous. Vous prenez des tonnes de notes et vous recevez une multitude de courriels. Vous avez le poids du monde entier sur les épaules et vous devez corriger des situations qui semblent hors de contrôle. Les représentants militaires qui ont comparu ont parlé de l'utilité de l'imagerie satellite en Ukraine. Je vous suis très reconnaissant devant l'ampleur de la tâche et de tout le travail qui vous attend.

Vous n'avez pas besoin qu'on ajoute à cela la faim dans le monde. Vous aurez énormément de pain sur la planche. Je vais surtout me concentrer sur le domaine restreint que je connais bien. En outre, mes collègues de Nutriset sont ici. Ils sont des chefs de file mondiaux dans la production et la distribution d'ATPE ainsi que dans la promotion de cette cause. En bons amis du gouvernement canadien, les Français et les Américains s'unissent pour vous convaincre qu'il s'agit d'un domaine dans lequel vous pouvez avoir une incidence énorme.

Mon histoire remonte à 2007. J'ai vécu 10 ans en Afrique, en Ouganda. Ma femme est infirmière, alors nous avons beaucoup travaillé dans le domaine de la santé. Ensuite, nous avons déménagé afin que je puisse poursuivre mes études à Washington, D.C. J'ai eu la chance de devenir un stagiaire législatif au Sénat américain. Je travaillais sur des enjeux liés à l'aide alimentaire et j'ai assisté à de nombreuses séances comme celle-ci, généralement à l'arrière, bloc-note en mains, afin de tenir ma patronne informée.

À l'époque, les représentants de l'UNICEF avaient comparu. Ils demandaient plus d'argent. Ils disaient que les Américains pourraient faire une grande différence au chapitre de la nutrition à l'échelle mondiale. J'ai écouté leur exposé. En fait, j'ai moi aussi vu la vidéo d'Anderson Cooper dont Maria a parlé. Nous ne nous connaissions pas à ce moment-là. Quand je l'ai regardée, je me suis dit que si c'était réellement vrai et que si ce produit de Nutriset — Plumpy'Nut ou ATPE, qui est le terme générique — avait ce type d'incidence, les États-Unis devaient à tout prix se rallier à la cause. En dépit de mon titre, j'en ai tout de même parlé à ma patronne. Cela a changé ma vie. J'espère que c'est votre cas également.

Au cours des six ou sept dernières années, nos efforts aux États-Unis dans le domaine de l'aide alimentaire ont surtout été orientés vers la production d'ATPE. Même si nous n'assurons pas le gros du financement des ATPE et que nous ne fournissons qu'un très faible pourcentage comparativement à l'UNICEF, le gouvernement américain s'est engagé aux côtés de l'UNICEF. Il a ajouté 20 ou 30 millions de dollars aux quelque 150 ou 160 millions de dollars que verse l'UNICEF pour l'achat d'ATPE, ce qui est très peu lorsqu'un parle d'un problème qui se chiffre en milliards de dollars.

Lorsque vous pensez à l'Initiative de Muskoka, à l'excellent travail que vous avez accompli et aux solutions concernant les 10 pays qui vous préoccupent le plus — c'est-à-dire l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Éthiopie, Haïti, le Malawi, la Tanzanie, le Mali, le Mozambique, le Nigeria et le Soudan, sachez que dans chacun de ces pays, j'ai eu le privilège de voir des vies sauvées grâce à cet aliment simple.

L'Initiative de Muskoka est, de toute évidence, beaucoup plus vaste. M. Prasad a parlé de l'importance des différents aspects sur lesquels vous devrez vous pencher. Bien entendu, la nutrition n'est qu'un petit aspect de la question, mais qui a des répercussions très importantes.

L'été dernier, le Programme alimentaire mondial a mené une étude sur le PIB de l'Éthiopie et des pays voisins. Étant donné que l'Éthiopie figure sur votre liste, je vais vous donner ces statistiques. On a rapporté que la malnutrition coûtait à l'Éthiopie 3 milliards de dollars par année, soit 16,5 % de son PIB.

L'incidence que vous avez n'est pas seulement de sauver des vies. Ce n'est pas seulement réactionnaire; c'est très proactif. Comme le dit le consensus de Copenhague depuis des années, c'est l'argent le mieux dépensé. Je sais que c'est le moment du dépôt du budget. Vous souhaitez tous que chaque dollar ait le plus d'impact possible. C'est la meilleure façon de dépenser son argent.

Je terminerai en disant que notre partenariat avec nos amis canadiens Food For Famine est fantastique. Ces gens sont impressionnants en ce sens qu'ils n'ont aucuns frais généraux. Je suis allé avec eux au Malawi, en Éthiopie et dans divers pays, et ils n'ont aucuns frais généraux. C'est du jamais vu.

● (1225)

Ils veulent simplement l'approvisionnement le meilleur et le plus abordable; ils cherchent à obtenir le maximum pour leur argent. Ils souhaitent également appuyer la production durable et évolutive, que ce soit en France, aux États-Unis, au Canada ou n'importe où dans le monde. À l'avenir, nous espérons que la chaîne d'approvisionnement sera développée dans les pays en développement et que les gens seront en mesure de produire leurs propres ATPE. Pour ceux qui ne savent pas de quoi est composé ce produit, c'est très simple: du beurre d'arachide, du lait en poudre, un peu de sucre et quelques vitamines. C'est l'équivalent d'un verre de lait, d'un sandwich au beurre d'arachide et à la confiture et d'une vitamine. Les travailleurs humanitaires auraient beaucoup de mal à garder cela dans leurs poches toute une journée, alors que notre produit peut se conserver jusqu'à deux ans. Il est purgé à l'azote pour être entreposé et peut ensuite être expédié, par l'intermédiaire de diverses chaînes d'approvisionnement, c'est-à-dire les Nations Unies et le Programme alimentaire mondial, et d'autres entités, jusqu'aux enfants dans le besoin.

Je vais m'arrêter ici. J'aurais encore beaucoup à dire, mais je vais plutôt répondre à vos questions et vous parler davantage de l'incidence de notre partenariat et du rôle majeur que le comité peut jouer pour sauver des millions de vies.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Moore.

Je vais maintenant céder la parole à Adeline Lescanne-Gautier, directrice générale de Nutriset. Je sais que vous avez une présentation Powerpoint, alors lorsque vous serez prête, la parole est à vous.

[Français]

**Mme Adeline Lescanne-Gautier (directrice générale, Nutriset):** Bonjour.

Je vais parler en français puisque j'ai la chance de pouvoir le faire. D'abord, je tiens à remercier le comité de nous avoir conviés. Nous sommes flattés d'être ici parmi vous aujourd'hui.

Nutriset est une société qui a été créée en 1986 par Michel Lescanne, qui est mon papa. C'est une société familiale qui travaille depuis bientôt 30 ans à régler les problèmes liés à la malnutrition.

Nous avons développé le produit Plumpy'Nut, qui est aujourd'hui connu sous le nom générique de RUTF. C'est un produit un peu plus complexe que de la pâte d'arachides. C'est une formule qui répond aux besoins spécifiques d'un enfant souffrant de malnutrition sévère.

Voici comment cela a débuté. Nous avons commencé par mettre au point ce qu'on appelle des laits thérapeutiques avec des formules très spécifiques. Malheureusement, ces formules devaient être préparées avec de l'eau. C'était très compliqué dans les hôpitaux. En 1996, nous avons donc développé une formule prête à l'emploi. Aujourd'hui, 25 millions d'enfants dans le monde bénéficient de ce produit.

Nous avons également développé le réseau PlumpyField. Nous ne voulons pas produire tous ces produits en France, mais bien donner l'occasion aux pays programmatiques d'avoir leur propre production afin de répondre à leurs besoins.

Nous avons aujourd'hui des partenaires qui fabriquent ce produit en utilisant les mêmes normes internationales de qualité que celles qui existent en France ou aux États-Unis. Ces partenaires sont audités par les mêmes auditeurs et sont validés par les mêmes personnes venant des Nations unies.

Nous avons aujourd'hui des usines partenaires auxquelles nous transférons notre savoir-faire. Ces usines sont situées en Haïti, au Niger, au Burkina Faso, au Soudan, en Éthiopie, à Madagascar et en Inde. Nous sommes très fiers du fait que, en 2012, tous les besoins du Niger ont été comblés par la production locale. Aucun produit ne venait de France ou des États-Unis. En 2012, cette usine a été en mesure de répondre à 100 % des besoins du pays.

Ces productions locales doivent être le relais des produits de traitement relativement à tout ce qui est récurrent. Si ces pays avaient la capacité de répondre aux besoins en temps de grande crise, le reste du temps, ils seraient en surcapacité. Il s'agit plutôt de pouvoir répondre aux besoins récurrents liés à la malnutrition. Aujourd'hui, la malnutrition doit être vue comme une maladie infantile comme toutes les autres maladies infantiles, et non comme une urgence à un moment précis.

Tous les ans, des pays comme le Niger, le Burkina Faso et le Soudan où nous avons des partenaires ainsi que d'autres pays où nous n'avons pas encore de partenaires ont des besoins importants de l'ordre de 2 000 à 3 000 tonnes de produits. Il faut donc qu'ils aient une production locale. C'est aussi l'occasion de développer une agro-industrie locale de qualité qui peut mettre en valeur des matières premières locales. En faisant beaucoup de recherche, on peut utiliser ces matières premières locales au lieu d'utiliser uniquement des formules ayant été développées dans le Nord.

Ce qu'on arrive à faire aujourd'hui avec Plumpy'Nut est fantastique: on sauve des enfants. Malheureusement, quand un enfant souffre de malnutrition aiguë, il est trop tard. Ses symptômes seront irréversibles. Je crois que tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut faire de la prévention. Nous parlons principalement des 1 000 premiers jours, c'est-à-dire à partir du moment où la femme est enceinte jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans. Depuis cinq ans, nous travaillons avec la Fondation Bill et Melinda Gates à l'élaboration de produits de prévention qui ont été testés au Malawi, au Ghana et au Burkina Faso. Les résultats ont été diffusés à Rome la semaine dernière.

Nous avons maintenant des produits pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, ainsi que pour les enfants âgés de plus de six mois, qui permettront d'éviter que ces derniers souffrent de malnutrition. À elle seule, la nutrition ne suffit pas. Il faut faire de la prévention. Il faut que ce soit fait en association avec les programmes WASH, les traitements contre la malaria, la vaccination, l'allaitement et ainsi de suite.

Nous savons aujourd'hui que ces produits, grâce aux oméga-3 et aux différents éléments qu'ils contiennent en plus des micronutriments, permettent au corps de l'enfant d'absorber mieux ces micronutriments et améliorent ainsi grandement son développement cognitif et moteur.

• (1230)

Ces produits ne sont pas magiques comme dans le cas de l'aliment Plumpy'Nut, où l'on nous montre un enfant qui allait mourir et qui est tout à coup sauvé. En fait, on ne voit rien. C'est le principe même de la prévention. Cela dit, c'est vraiment là où il faut aller parce que, autrement, il est déjà trop tard.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est Mme Laverdière qui va ouvrir le bal. Vous disposez de sept minutes.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui et de nous avoir livré des présentations qui étaient toutes fort intéressantes. J'aimerais adresser ma première question à M. Prasad.

Je veux d'abord vous remercier de votre présentation. J'ai bien apprécié vos commentaires sur les causes profondes, notamment le patriarcat, et sur la nécessité de répondre à cette situation et de redonner aux femmes le contrôle de leur propre corps. Or le contrôle de leur propre corps inclut évidemment des options en matière de santé sexuelle et reproductive.

Je crois que votre organisme a fait des études qui traitent de la quantité de décès liés à des avortements non sécuritaires subis par des mères et des jeunes femmes.

Disposez-vous de chiffres spécifiques à ce sujet?

[Traduction]

**M. Sandeep Prasad:** Merci beaucoup pour votre question et vos observations.

Selon nos plus récentes statistiques, on estime à 48 000 par année le nombre de femmes et de jeunes filles qui décèdent après avoir subi un avortement dans des conditions insalubres. Et je dirais qu'il y en a dix fois plus qui souffrent d'invalidité à la suite de complications.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière:** Merci beaucoup.

C'est un chiffre assez terrible. Il fait frémir. Évidemment, la réponse à cela — et je pense que nous serons d'accord à ce sujet — est l'accès à des services d'avortement sécuritaires, mais aussi la contraception. Vous en avez parlé amplement dans votre présentation, ce que j'ai beaucoup apprécié. Vous avez notamment abordé la question du rendement de la contraception, en précisant à quel point c'était un investissement.

[Traduction]

Vous vous posiez des questions au sujet du rendement. La contraception offre un rendement élevé. Je me souviens que le président de la Tanzanie, au Sommet sur la SMNE, à Toronto, a abondamment exprimé sa satisfaction à l'égard des progrès en matière de contraception réalisés par son pays.

J'ai une simple question: à votre avis, le Canada devrait-il fournir d'autres efforts en ce qui concerne la contraception, la planification familiale, l'éducation, etc.?

**M. Sandeep Prasad:** Je crois que le Canada mérite certainement des éloges pour l'Initiative de Muskoka qui donne la priorité à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, même si le Canada pourrait investir davantage dans la planification familiale.

En ce qui concerne le financement de la planification familiale, au cours des quatre années financières de 2010 à 2014, le gouvernement a dépensé 30,87 millions de dollars pour la planification familiale à l'étranger. Toutefois, cela représente seulement 1,2 % de l'ensemble des dépenses effectuées dans le cadre de l'Initiative de Muskoka à ce moment-là, c'est-à-dire 2,565 milliards de dollars. Étant donné l'efficacité et le bien-fondé des investissements dans la planification familiale, et l'importance de cette initiative pour la santé des mères, on s'attendrait à ce qu'il y ait davantage de dépenses liées à la planification familiale.

• (1235)

**Mme Hélène Laverdière:** Je conviens qu'il s'agit d'un investissement intelligent qui devrait être jugé obligatoire.

Je suis toujours dans la même veine.

[Français]

Si cela vous convient, je vais m'exprimer français.

Vous avez aussi mis sur pied un programme d'éducation sexuelle pour prévenir les mariages d'enfants. Pouvez-vous nous en parler plus longuement, s'il vous plaît?



[Traduction]

**M. Sandeep Prasad:** Plus précisément, nous pensons que l'éducation sexuelle globale est une intervention importante pour prévenir, à long terme, les mariages précoces et forcés, mais également pour veiller à ce que les adolescentes et les jeunes femmes obtiennent les renseignements dont elles ont besoin pour prendre des décisions relatives à leur fertilité, pour se protéger du VIH, etc.

L'élément principal, dans le contexte global, c'est de veiller à passer de l'éducation axée sur la santé sexuelle et génésique à une éducation sexuelle complète, afin qu'elle vise non seulement la prévention et le contrôle des maladies, mais également les diverses formes de sexualité, les enjeux fondamentaux liés à l'égalité des sexes et les droits de la personne. Ce sont des interventions qui visent à lutter contre les normes sexuelles généralisées dans les sociétés et à les pulvériser. Il s'agit donc d'un investissement important dans une stratégie à long terme axée sur la transformation des normes sexuelles sur les plans social et culturel.

**Mme Hélène Laverdière:** Aurons-nous une deuxième occasion de poser des questions?

D'accord. Parfait.

J'aimerais vous poser des questions un peu plus tard.

Je vais poursuivre avec vous, monsieur Prasad.

[Français]

Les objectifs d'après 2015 font encore, jusqu'à un certain point, l'objet de discussions. Croyez-vous que, à ce moment-ci, les besoins liés à l'égalité des genres, à l'éducation des filles et aux droits fondamentaux de la personne sont suffisamment reflétés dans ce qui est proposé? Sinon, qu'est-ce que le Canada pourrait faire à cet égard?

[Traduction]

**M. Sandeep Prasad:** C'est une excellente question.

Je crois que les éléments proposés par le Groupe de travail sur les objectifs du développement durable sont très solides. Il est probable qu'aucun participant à ces négociations n'est parfaitement satisfait du résultat final, qu'il s'agisse des gouvernements, des organismes non gouvernementaux ou des organismes de l'ONU. Toutefois, il y a un objectif très ferme axé sur l'atteinte de l'égalité entre les sexes, et en ce moment, nous devons veiller à ce que ces éléments ne soient pas modifiés.

**Le président:** Notre temps est écoulé pour la première série de questions.

La vidéo est-elle prête? Nous souhaitons la diffuser. Nous pourrions la visionner et ensuite poursuivre les questions.

[Français]

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Merci beaucoup.

Je vais aborder brièvement la première partie de votre question puisque je vous en ai déjà parlé.

En traitant leurs enfants, le lait thérapeutique Plumpy'Nut permet aux mamans de rester à la maison et de continuer à s'occuper des autres enfants.

Je vous ai parlé de traitement et de prévention. En collaboration avec l'OMS, nous avons développé un comprimé de zinc qui, en complément aux sels de réhydratation, doit être utilisé au moment de la diarrhée.

Je vais présenter ce petit film qui explique ce qu'est PlumpyField.

Malheureusement, je constate que le film ne fonctionne pas. Il y a des jours comme cela. Je n'aurai pas besoin de le présenter. Je suis désolée. Cela n'a pas fonctionné.

• (1240)

[Traduction]

**Le président:** Ce n'est pas un problème. Nous allons poursuivre les questions.

Monsieur Warawa, vous avez sept minutes.

**M. Mark Warawa (Langley, PCC):** Merci, mesdames et messieurs les témoins, d'être ici aujourd'hui. Certains d'entre vous ont couvert de grandes distances.

Madame Martini, vous avez mentionné que vous n'aviez aucuns frais d'administration. Ce n'est pas normal. Selon moi, presque tous les organismes ont des frais d'administration, et ils varient d'un organisme à l'autre, mais vous avez dit que l'organisme que vous représentez n'a aucuns frais d'administration. Est-ce exact?

**Mme Maria Martini:** C'est exact. Les membres de notre famille s'occupent de la supervision. C'est en partie parce qu'ils croient vraiment dans le travail que nous accomplissons, et je leur en suis très reconnaissante.

**M. Mark Warawa:** Chaque dollar que vous recevez est donc directement affecté à la lutte contre la malnutrition aiguë?

**Mme Maria Martini:** Absolument, oui.

Chaque sou donné est affecté à l'achat du produit. Comme Marc l'a mentionné, nous achetons le produit de MANA.

**M. Mark Warawa:** Vous avez mentionné qu'il s'agissait des ATPE. Qu'est-ce que cela signifie?

**Mme Maria Martini:** Il s'agit des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi.

**M. Mark Warawa:** D'accord.

Il y a quelque temps, j'ai reçu un échantillon du produit, et il goûte le beurre d'arachide très sucré. Lorsque ce produit est distribué aux enfants sous-alimentés, comment déterminez-vous où il sera envoyé? Qui détermine le pays dans lequel il sera envoyé?

**Mme Maria Martini:** Notre partenaire, Vision mondiale, détermine où sont les besoins les plus grands. Comme je l'ai mentionné plus tôt, huit pays ont reçu des envois, au total 17 conteneurs, de la Food for Famine Society.

**M. Mark Warawa:** Combien de vies espère-t-on sauver par conteneur?

**Mme Maria Martini:** Chaque conteneur contient habituellement 900 boîtes qui pourraient essentiellement nourrir 900 enfants.

**M. Mark Warawa:** Donc 900 fois 17?

**Mme Maria Martini:** Oui.

**M. Mark Warawa:** Les représentants de Nutriset ont fait valoir que ce produit devrait être fabriqué localement en utilisant les ressources locales.

Monsieur Moore, je crois que vous avez dit qu'il était produit en Amérique du Nord et qu'on l'expédiait ensuite.

Vous pourriez peut-être tous les deux nous donner votre avis. Quel est l'avantage de fabriquer le produit en Occident et de l'expédier aux pays par l'entremise d'un partenariat pour répondre à ce besoin? Quel serait l'avantage de fabriquer le produit localement?

Monsieur Moore.

**M. Mark Moore:** Je vais répondre en premier, et je donnerai ensuite la parole à Adeline.

Manifestement, expédier le produit de l'autre côté de l'océan représente un gros inconvénient. Mais il y a également un élément très positif. En effet, si on peut créer une chaîne d'approvisionnement à l'intérieur d'un pays, c'est un produit assez simple, car il est composé d'un tiers d'arachide, d'un tiers de lait et d'un tiers de sucre pour ajouter des calories. C'est du moins la composition des ATPE. Il existe différents produits, mais ils ont à peu près la même composition, même si les vitamines et les minéraux peuvent varier.

Ma femme et moi-même avons vécu en Ouganda et en Afrique de l'Est pendant 10 ans. J'éprouve une très grande sympathie envers les agriculteurs africains, car j'ai passé ma jeunesse à me promener sur les exploitations agricoles africaines où l'on tentait de cultiver des arachides.

Hier, j'étais au téléphone avec un gros fournisseur du Kenya qui est devenu l'un de nos bons amis et qui fait partie du réseau Nutriset. Ce fournisseur ne peut pas s'approvisionner en arachides au Kenya. Malheureusement, il les achète actuellement aux États-Unis. Les arachides représentent l'élément le plus simple de la production. Le lait en poudre est en grande partie produit en Nouvelle-Zélande, et peut-être aux États-Unis ou en Europe. J'ai visité des entrepôts de partout en Afrique qui l'importaient de la Nouvelle-Zélande. Aux États-Unis, l'emballage en polyester métallisé qui assure la conservation du produit est fabriqué en Chine. Le fait que nous nous le procurions en Chine ne nous rend pas très populaires, mais c'est le pays qui nous fournit le polyester métallisé ou l'aluminium, selon l'emballage utilisé. Parfois, il est possible d'obtenir du sucre localement. Il s'agit d'une intervention auprès d'un enfant en difficulté. Malheureusement, tous ces obstacles peuvent rendre la production locale difficile, mais des investissements importants ont permis à certaines personnes de fabriquer le produit localement et de façon abordable.

Vous avez raison lorsque vous dites qu'à long terme, et peut-être même à court terme, il est logique de fabriquer le produit localement dans les pays où on peut avoir accès aux investissements nécessaires en temps voulu. Toutefois, il y a beaucoup d'obstacles. Mais comme je l'ai dit, c'est un produit assez simple.

Le problème avec les arachides, c'est la présence des aflatoxines. Nous collaborons avec l'Université de Géorgie, aux États-Unis, et avec l'American Peanut Council, le plus grand producteur d'arachides dans le monde, afin de collaborer avec les agriculteurs locaux pour mettre au point un processus après la récolte de qualité supérieure en ce qui concerne les arachides, afin qu'on puisse utiliser celles qui sont produites à l'échelle locale. Je sais qu'actuellement, les programmes haïtiens ont beaucoup de difficulté à s'approvisionner en arachides. Il est également difficile de trouver du lait en Afrique, car il n'y a pas d'installations de déshydratation sur le continent africain, à l'exception de quelques-unes en Afrique du Sud. Chaque composante du produit doit donc passer par un long processus d'expédition.

S'il est possible de créer une chaîne d'approvisionnement et des emplois à l'échelle locale, c'est une excellente chose, et je crois que nous devrions tous travailler en ce sens. MANA est un organisme sans but lucratif. Toutes nos activités sont transparentes. Vous pouvez lire tout ce qui nous concerne en ligne. Chaque salaire versé est bien en dessous des moyennes de l'industrie.

Nous nous efforçons de notre mieux de devoir fermer boutique. Nous espérons pouvoir cesser nos activités un jour.

● (1245)

[Français]

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous.

Aujourd'hui, le réseau que nous avons créé comprend huit partenaires. Ceux-ci produisent et utilisent des arachides dont 90 % sont produites localement. Évidemment, avant la récolte, quand les greniers sont vides, il manque un peu d'arachides. Nous en faisons venir principalement d'Argentine et de certains pays. Toutefois, 90 % des arachides sont produites localement. En moyenne, 85 % des matières premières sont produites localement.

Nous utilisons l'huile et le sucre que nous pouvons trouver. Nous ne trouvons évidemment pas de poudre de lait, mais si nous ne commençons pas à développer cette industrie, on va continuer à envoyer des produits du Nord pour soulager des enfants qui souffrent de la faim.

Cela veut dire qu'aujourd'hui, il faut créer des compétences, des emplois, développer une économie et non pas seulement fournir une aide ancienne qui consiste à envoyer des produits du Nord vers le Sud. C'est faisable. Bien sûr, c'est compliqué. Ils ne s'appelleraient pas des pays en développement s'il était simple de produire dans des industries au Niger, par exemple.

Pour ma part, je dirige une entreprise en France. Nous produisons 40 000 tonnes par année. Je ne sais pas si je saurais faire les 2 000 tonnes qu'ils font au Niger tous les ans puisque l'environnement économique est plus compliqué. Ils ne sont pas protégés comme nous pouvons l'être en Europe. Les États-Unis aident aussi leurs industries. Ils imposent des taxes à l'importation.

Toutefois, la vie est beaucoup plus compliquée, mais c'est faisable et c'est là où il faut pousser. C'est là qu'il faut fournir de l'aide. On doit acheter localement, au moins quand les produits sont disponibles. Ce n'est pas encore disponible partout, mais il faut aider ces économies si nous voulons un jour arrêter d'envoyer des produits destinés à des enfants qui souffrent de la faim.

[Traduction]

**Le président:** La parole est maintenant à M. Garneau. Il a sept minutes.

**M. Marc Garneau:** Monsieur Prasad, vous avez mentionné qu'environ 37 millions de dollars, ou 1,2 % du budget de l'Initiative de Muskoka, ont été consacrés à la planification familiale. Pourriez-vous nous fournir la ventilation de ces dépenses?

**M. Sandeep Prasad:** Je n'ai pas la ventilation, mais ces données ont été recueillies par le MAECD.

**M. Marc Garneau:** Cet argent a-t-il été surtout investi dans l'éducation, par exemple pour renseigner les gens sur la procréation, etc.?

**M. Sandeep Prasad:** Il s'agit probablement d'un mélange d'interventions liées aux produits, à la prestation de services et à la diffusion de renseignements, comme vous le dites.

**M. Marc Garneau:** D'accord.

De nombreuses personnes qui travaillent très fort ont comparu devant nous, par exemple les intervenants des ONG. Ils nous ont parlé des mariages précoces et forcés, de la mutilation des organes génitaux féminins, et des défis culturels et sociétaux auxquels sont confrontés les pays dans lesquels ces pratiques sont très répandues. Je leur ai souvent demandé comment ils parvenaient à modifier les attitudes. Ils m'ont répondu que c'est surtout par l'entremise de l'éducation, de la persuasion, etc.

C'est ce que font les intervenants des ONG. Le gouvernement du Canada fournit-il un effort de gouvernement à gouvernement pour tenter de faire comprendre ces choses aux pays où ces pratiques sont répandues, ou les ONG sont-elles les seules entités qui tentent de modifier les attitudes?

**M. Sandeep Prasad:** Je ne peux pas nécessairement vous fournir des détails sur la façon dont le gouvernement du Canada aborde cet enjeu.

Manifestement, un large éventail de partenaires du développement et de pays donateurs partenaires se servent de leur présence, c'est-à-dire de leur ambassade dans ces pays, pour établir des dialogues avec les gouvernements hôtes sur certains enjeux particuliers. C'est également un rôle que peuvent jouer les organismes de l'ONU. En effet, des organismes de l'ONU tels le Fonds des Nations Unies pour la population peuvent jouer un rôle de rassembleur très important entre la société civile et le gouvernement dans ces pays. Je crois que le rôle de rassembleur qui peut être joué par les organismes de l'ONU est très important, car ce dialogue doit être établi, à l'échelle nationale, entre la société civile et le gouvernement.

• (1250)

**M. Marc Garneau:** Je comprends.

Vous avez parlé des ambassades. Nos ambassades ont-elles établi un dialogue avec les représentants du gouvernement dans ces pays, afin d'apporter des changements à ce que nous considérons comme étant des violations aux droits de la personne?

**M. Sandeep Prasad:** On peut certainement augmenter les activités dans ce domaine. Je ne suis au courant d'aucun effort particulier à cet égard. À notre avis, il s'agit certainement d'un rôle que doit jouer le gouvernement en sa qualité de partenaire du développement. Le gouvernement, en plus de fournir des efforts de coopération au développement, doit devenir un partenaire principal dans les dialogues sur les politiques qui ont été entamés à l'échelle nationale dans ces pays.

**M. Marc Garneau:** Dans le cadre de votre participation et de vos travaux, avez-vous l'impression que des progrès sont réalisés en ce qui concerne la réduction du nombre de mariages précoces et forcés et des pratiques liées à la mutilation des organes génitaux féminins? Avons-nous fait des progrès à cet égard?

**M. Sandeep Prasad:** Nous réalisons des progrès en ce qui concerne la modification des attitudes du gouvernement. On a pris des mesures précises pour éliminer les MGF et les mariages précoces et forcés par l'entremise de l'adoption de mesures législatives. Toutefois, ces efforts sont insuffisants pour résoudre cet immense problème. Au cours de la prochaine décennie, 142 millions de filles seront forcées de se marier à un âge précoce, et les efforts actuellement déployés sont insuffisants pour faire diminuer ce nombre.

**M. Marc Garneau:** En parlant de nutrition, les arachides sont un élément important des ATPE.

Monsieur Moore, vous avez brièvement parlé des toxines. En Amérique du Nord, les parents sont certainement terrifiés à l'idée que leurs enfants puissent avoir des allergies, jusqu'à ce qu'un diagnostic soit posé, et les écoles ont pris toutes sortes de règlements à cet égard.

Est-ce un problème dans les pays dans lesquels vous luttez contre la famine? Est-ce un problème qui touche seulement l'Amérique du Nord ou s'agit-il également d'un danger dans les pays où vous envoyez ces produits?

**M. Mark Moore:** Nous ne voyons pas d'allergie aux arachides chez les enfants des pays en développement. Je reviens justement de l'Université de la Caroline du Nord. J'habite à Charlotte, en Caroline du Nord, et au bout de la rue se trouve une équipe de nutrition de l'Université de la Caroline du Nord dont les membres se concentrent sur les allergies aux arachides. De nombreuses nouvelles recherches ont été menées et elles ont produit certaines théories qui pourraient expliquer les raisons pour lesquelles nous avons ces problèmes en occident. L'une de ces théories soutient que les enfants ne sont pas mis en présence d'arachides assez tôt, et ils développent une allergie.

[Français]

**M. Marc Garneau:** Madame Lescanne-Gautier ou madame Martini, j'ai pris conscience de l'existence de famines pour la première fois pendant la crise au Biafra. Cela fait très longtemps, mais c'était la première fois que j'entendais parler d'une grosse crise et d'une grosse famine. Aujourd'hui, on voit cela constamment à la télévision.

Les famines sont-elles constantes? Y a-t-il un cycle et des moments où c'est pire qu'à d'autres périodes? Peut-on dire qu'il y a de la famine tout le temps partout dans le monde?

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Dans le monde, 45 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë tout le temps. De temps en temps, il va y avoir des crises dans le Sahel. Malheureusement, elles sont plutôt cycliques et surviennent tous les deux ans. Cela veut donc dire que de toutes façons, un enfant va connaître une crise de malnutrition au cours de ses mille premiers jours. Elles peuvent aussi être liées à des phénomènes comme ce qui se passe au Yémen ou en Syrie en ce moment. La guerre va accentuer le phénomène, mais le taux de malnutrition aiguë reste quand même assez stable dans ces pays.

[Traduction]

**M. Marc Garneau:** Madame Martini, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Maria Martini:** Je crois qu'elle a offert un très bon résumé, et elle a beaucoup plus d'expérience que moi. Je suis en processus d'apprentissage.

**M. Marc Garneau:** À n'importe quel moment dans le monde aujourd'hui, il y a donc 45 millions d'enfants qui sont constamment sous-alimentés ou mal nourris. C'est une statistique assez renversante.

• (1255)

**Mme Maria Martini:** Certainement, et je crois vraiment qu'ensemble, les Canadiens peuvent faire une différence dans la vie de millions et de millions d'enfants. Nous espérons qu'un jour, la malnutrition ne sera qu'un mauvais souvenir.

**Le président:** Nous avons le temps de mener une autre série de questions. La parole est à Mme Brown, et nous terminerons avec Mme Laverdière.

**Mme Lois Brown:** J'aimerais remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Prasad, je vous remercie de reconnaître le leadership du Canada à l'égard de la question des mariages précoces et forcés. Notre ancien ministre des Affaires étrangères, John Baird, a soulevé ce sujet à l'Assemblée générale des Nations Unies il y a un an et demi. Je crois que c'est un sujet difficile pour un grand nombre de participants à cette assemblée, mais on a pris la décision proactive et courageuse de faire du Canada le champion de cet enjeu, et c'est ce que nous avons fait.

Je vous remercie de reconnaître le fait que nous avons dépensé 30,8 millions de dollars sur des questions liées à la planification familiale. De la même façon, l'Initiative de Muskoka a été annoncée en 2010 et le Canada a investi 2,85 milliards de dollars à ce sujet. Cette somme a atteint 7,3 milliards de dollars grâce aux contributions d'autres pays donateurs, de nombreux partenaires du secteur privé et de fondations. La Fondation Bill et Melinda Gates est l'une des fondations les plus importantes avec lesquelles nous travaillons. Melinda Gates accorde beaucoup d'importance aux questions liées à la planification familiale. L'an dernier, en mai, elle a fait un discours à Toronto et elle a réaffirmé leur engagement à l'égard de cet enjeu. Je suis certaine que la contribution supplémentaire de quelque 3,5 milliards de dollars que prévoit verser le Canada de 2015 à 2020 mobilisera d'autres contributeurs qui viendront grossir cette somme.

Je suis allée dans 22 pays d'Afrique, et je reconnais la présence de questions stratégiques dans ces pays, et je sais qu'ils doivent prendre leurs propres décisions. Je suis allée au Malawi en janvier dernier et j'ai lu le document d'orientation qui a été présenté pour que son ministère de la Santé mette sur pied un système de santé durable là-bas, et nous collaborons très étroitement avec les intervenants.

Je suis heureuse d'annoncer qu'au cours des cinq dernières années, nous avons sauvé des centaines de milliers de mères, et des millions d'enfants atteignent maintenant l'âge de cinq ans. Ce sont d'excellents résultats et une contribution importante de la part du Canada.

J'ai une question pour vous: j'ai participé au sommet de David Cameron en Angleterre l'été dernier, c'est-à-dire le Sommet sur les filles, et la question des mariages précoces et forcés a été clairement soulevée, et tous les représentants et sociétés civiles des pays présents ont affirmé que leur pays se ferait le champion de la lutte contre ce problème. En novembre, nous avons vu une série de filles, lors des réunions du Sommet de la francophonie, qui avaient été forcées de se marier à un âge précoce. Toutefois, la personne qui a vraiment attiré mon attention au sommet en Angleterre, c'est le père de Malala. Il a dit que nous devrions concentrer nos efforts sur les pères de demain, et il a demandé pourquoi son rôle de père devrait le conduire à traiter sa fille et son fils de façon différente.

Savez-vous comment nous pouvons renforcer les pays, les lois et les politiques, afin de sensibiliser directement les jeunes hommes de ces pays qui sont responsables des mariages précoces et forcés?

• (1300)

**M. Sandeep Prasad:** Je vous remercie beaucoup de ces réflexions et de votre avis.

Vous avez soulevé plusieurs points importants. J'aimerais faire valoir un point concernant le leadership du pays, car vous avez observé que c'était absolument essentiel pour que les interventions soient efficaces.

Le gouvernement du Canada participe actuellement à l'examen périodique universel de nombreux pays. Il fait du bon travail à cet égard, et il concentre plusieurs de ses recommandations sur cette question. Toutefois, le gouvernement pourrait notamment assurer un suivi lorsqu'un pays accepte une recommandation ou indique qu'il a l'intention de mettre en oeuvre une recommandation formulée par le gouvernement du Canada, et il pourrait envisager d'appuyer ce pays dans la mise en oeuvre de la recommandation. Le soutien à la mise en oeuvre sur le terrain des recommandations qui ont été formulées dans le processus de l'EPU est un élément qui pourrait être examiné dans le cadre de la deuxième partie de l'Initiative de Muskoka. Je crois que c'est très important.

**Le président:** La parole est maintenant à Mme Laverdière. Elle a cinq minutes.

[Français]

**Mme Hélène Laverdière:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Gautier, vous avez parlé du transfert de savoir-faire que vous effectuez avec les usines qui sont vos partenaires à l'intérieur même des pays. Comme vous avez parlé de transfert de savoir-faire, j'imagine que de la formation est dispensée au personnel et même aux dirigeants de ces usines.

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Oui.

En fait, nous identifions les compétences qui sont nécessaires, qu'il s'agisse de la qualité, de la production, du traitement ou de l'achat. Ces compétences sont liées à l'industrie agroalimentaire. Nous dispensons de la formation en France ainsi que dans les usines. Nous identifions par la suite, en fonction des partenaires, leurs lacunes en matière de compétences. Nous adaptons alors la formation à chaque pays et aux compétences dont ces pays ont besoin.

**Mme Hélène Laverdière:** D'accord. Si je comprends bien, vous travaillez de concert avec des usines déjà existantes qui deviennent vos partenaires dans le cadre de ce transfert de savoir-faire.

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Cela peut être le cas, mais il peut aussi s'agir de jeunes entrepreneurs qui ont envie de faire quelque chose dans leur pays.

Par exemple, un étudiant du Burkina Faso qui faisait un stage chez nous a dit vouloir mettre sur pied une usine. Nous l'avons aidé à créer cette usine à partir de zéro. Il est devenu actionnaire de l'usine et il en est aujourd'hui le directeur général. C'était dans ce cas un programme d'accompagnement. À cette fin, une personne de Nutriset a même passé un an sur place. Il y a un mois, ce jeune homme a pris la direction de cette entreprise.

**Mme Hélène Laverdière:** C'est très intéressant. J'imagine que l'usine emploie aussi du personnel local.

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Oui. Ce qui est important selon moi, c'est de pouvoir développer ce savoir-faire et créer des postes salariés. Là-bas, toute la famille profite d'un salaire. Nous créons du travail à partir de la filière de l'arachide. Il s'agit d'en améliorer la disponibilité ainsi que la qualité et d'établir des laboratoires pour analyser les produits. Ces laboratoires faciliteront par la suite l'exportation de certains produits. En Éthiopie, par exemple, un laboratoire qui a été mis sur pied permet aujourd'hui d'analyser le mil pour que ce dernier soit exporté vers l'Europe. Ces gens n'arrivaient pas à obtenir les documents relatifs à l'exportation vers l'Europe.

**Mme Hélène Laverdière:** Dans le cadre de votre travail, vous avez dit utiliser des produits locaux. Or je me demande ce qu'est un produit local. J'ai vécu au Sénégal. Dans ce pays, on produit une quantité impressionnante d'arachides. Ce n'est tout de même pas si loin du Niger. Je ne sais pas si le Niger a suffisamment d'arachides, mais il y en a sur le continent. Cela vaut mieux que d'en faire venir de très loin.

J'aimerais vous poser une sous-question. Ajustez-vous parfois votre recette pour l'adapter aux produits locaux disponibles sur place?

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** En ce qui a trait au Niger, les arachides que nous utilisons proviennent à 90 % de ce pays. Quand il n'y en a plus au Niger et dans la sous-région, c'est qu'il y a eu une mauvaise récolte l'année précédente et qu'il faut en importer. Toutefois, cette situation est extrêmement rare. C'est une ressource que l'on retrouve partout. C'est pourquoi nous avons développé Plumpy'Nut en 1996 avec des arachides. Dans une optique de fabrication locale, nous savions que nous serions en mesure de trouver ce produit.

**Mme Hélène Laverdière:** Très bien.

Brièvement, vous arrive-t-il d'ajuster votre recette?

• (1305)

**Mme Adeline Lescanne-Gautier:** Nous y travaillons présentement. Nous n'avons pas d'acheteurs pour ces nouvelles formules

puisque les acheteurs sont les Nations unies. Il s'agit de la formule que nous avons développée en 1996 et qui n'a pas changé depuis. Nous développons des produits contenant du mil, du niébé, du sorgho et du teff, qui sont des céréales locales. Le but est toujours d'améliorer les filières et de développer des filières locales. Maintenant, il faut que des gens achètent le produit.

**Mme Hélène Laverdière:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Il nous faudrait plus de temps, car j'aimerais vraiment entendre tous les organismes. Nous avons fait du très bon travail aujourd'hui.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>